

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les tentatives de Paix de l'Empereur Charles
L'autriche...
A propos du programme colonial
En quelques lignes...
L'œuvre de l'abbé Lemaître
Une lettre de Léon Bloy

Comte A. POLZER-HODITZ
Hilaire BELLOC
Colonel Georges MOULAERT
* * *
Charles MANNEBACK
Maurice DULLAERT

Les tentatives de Paix de l'Empereur Charles au Printemps de 1917 et les lettres au Prince Sixte ⁽¹⁾

Lorsque l'Amérique prit les armes au printemps de 1917, par suite de la reprise à outrance de la guerre sous-marine, aucun doute ne put subsister quant à l'issue des hostilités, si l'on n'arrivait pas à s'entendre rapidement sur les conditions de paix. Ma position me permettait de connaître bien des choses. Tous les fils du gouvernement aboutissaient à la chancellerie du cabinet, toutes les communications et tous les rapports y passaient, avant d'être transmis à Sa Majesté. Et de partout affluaient les plaintes relatives à l'épuisement général. Dans tous les domaines, nos moyens de subsistance touchaient à leur fin : réserves armées, matériel de guerre, main-d'œuvre pour l'arrière, chevaux, bétail, la plupart des matières premières, denrées alimentaires et charbon, tout était à la veille de disparaître. Le peuple était dans un état de misère effroyable. On signalait chaque jour des émeutes provoquées par la faim, symptômes avant-coureurs de l'effondrement général. On ouvrait un trou pour en boucher un autre.

Pour compléter les nouvelles qui me parvenaient ainsi, je n'avais qu'à jeter un coup d'œil sur le spectacle désolant des rues : on n'y voyait que des files d'hommes, grelottant de faim et de froid, et complètement désemparés. La résistance de l'arrière s'effritait de jour en jour; et voici qu'un nouvel et redoutable adversaire entraînait dans l'arène : l'Amérique. On ne pouvait guère conserver l'espoir de venir rapidement à bout de l'Angleterre grâce à la guerre sous-marine, car son trafic maritime, bien que très gravement compromis, n'était nullement interrompu. Et le blocus lui-même n'était que partiel.

(1) Ces pages font partie d'un ouvrage consacré par le comte A. Polzer-Hoditz, *L'Empereur Charles et la mission historique de l'Autriche*, à paraître prochainement chez Grasset. Ayant vécu dans l'intimité de l'empereur Charles depuis son adolescence, nommé en 1917 directeur de la chancellerie impériale — un des postes les plus élevés de la monarchie — le comte Polzer-Hoditz était tout particulièrement qualifié pour retracer la vie et la mort du dernier souverain de la Maison d'Autriche.

A cela venait s'ajouter notre situation intérieure vraiment désespérée. Le pays se trouvait en pleine décomposition; c'était la faute de l'obstination avec laquelle on s'était acharné à suivre des principes erronés, qui avaient perdu depuis longtemps toute valeur réelle, et dont il ne subsistait plus que le vernis extérieur, c'est-à-dire la phraséologie brillante. Les peuples non-allemands et non-magyars, auxquels on avait artificiellement ôté tout désir de victoire, et qui n'avaient plus aucun intérêt au maintien de la Monarchie, avaient déjà un pied en pays ennemi. Chez les Tchèques et les Sud-Slaves surtout, les éléments qui pensaient ne pouvoir satisfaire leurs ambitions nationales qu'en dehors de l'Autriche, et prétendaient baser leur autonomie sur ses ruines, commençaient à gagner du terrain, dans la mesure où les éléments modérés, qui s'efforçaient de résoudre leurs problèmes nationaux dans le cadre de la Monarchie, étaient refoulés au second plan. A ce point de vue, notre administration civile a agi d'une façon tout aussi criminelle que notre justice militaire avec ses mesures d'internement arbitraires, ses soupçons absurdes et ses procès à tendances politiques.

A cette époque (printemps de 1917), le feld-maréchal Conrad semble avoir vu dans une offensive contre l'Italie le seul moyen de sauver la situation. Il pensait que le chemin de la France passait par l'Italie, et peut-être avait-il raison au point de vue stratégique. Mais il avait sûrement tort de croire que le chemin de la France menait à la paix, et c'était là, en définitive, le but qu'il s'agissait d'atteindre; car si les empires centraux avaient occupé la moitié de la France, et conquis Paris, en quoi cela aurait-il obligé l'Angleterre et l'Amérique à déposer les armes? A quoi servait en outre le maintien du blocus, puisque les sous-marins allemands étaient incapables d'empêcher le transport des troupes américaines? Or, un arrêt des transports militaires semblait très peu vraisemblable.

L'espérer était une imprudence; y compter, une folie. Au printemps de 1917 la situation était telle qu'il était désormais impossible de croire raisonnablement à la victoire des empires centraux. Le 14 février 1917, dans l'après-midi, le lendemain de la visite de l'empereur Guillaume à Vienne, l'empereur Charles me dit ces mots : « Nous allons perdre la guerre, nous devons perdre la guerre si l'Amérique prend les armes. Entretenir notre peuple dans l'espérance de la victoire est une injustice que l'on commet à son égard. J'ai donné ordre à la presse de ne pas publier constamment des fanfares de triomphe; mais cela ne sert à rien. La presse obéit plus à l'ambassade d'Allemagne qu'à moi, et pousse les choses au pire. Les ministres et les militaires ne veulent pas m'écouter. Que faire? » Je répondis qu'il n'était sans doute pas souhaitable que nos ennemis connussent la gravité de notre situation, mais l'Empereur répliqua : « On n'a nullement besoin de dire que nous sommes à bout de forces! Mais si le peuple entend constamment parler de notre brillante situation, il ne comprendra jamais qu'il faille faire des concessions pour obtenir la paix! Il ne suffit pas que je sois seul à vouloir la paix. Il faut que j'aie le peuple entier et tous les ministres à mes côtés! »

Nos ennemis voulaient nous détruire, pour affaiblir l'Empire allemand. Ce but de guerre s'ancrait d'autant plus solidement dans leur esprit qu'ils voyaient l'inutilité de tous leurs efforts pour nous séparer de l'Allemagne. Je sais fort bien qu'une telle séparation n'aurait pas pu s'effectuer sans grandes difficultés, mais il est certain que les serments réciproques de fidélité à l'alliance étaient devenus désavantageux pour nous — surtout à partir du jour où la poursuite de la guerre nous était devenue impossible. Toutes les déclarations faites dans ce sens, et publiées soit par la presse, soit par le gouvernement, compliquaient singulièrement notre tâche, qui était d'obtenir que l'Entente renonçât à ce but de guerre : le démembrement de l'Autriche. Les écrits de propagande pangermaniste, en particulier l'ouvrage de Frédéric Naumann, intitulé *Mittleuropa*, causaient le plus grand tort à la Monarchie (1). Tous nos efforts devaient tendre, d'une part à obtenir à bref délai une paix de conciliation réciproque, d'autre part à rendre moins rigoureuses les conditions de paix de l'ennemi. Quant à la paix elle-même, elle ne semblait pas impossible à conclure, du moins jusqu'au jour où l'échec de la guerre sous-marine commença à devenir évident (été 1917). Car bien que notre situation fût désespérée, elle était loin d'être considérée comme telle, non seulement par nos ennemis extérieurs, mais encore par un grand nombre de nos propres politiciens. Enfin, notre adversaire surestimait la valeur de nos positions stratégiques, et leur attribuait une influence sur la situation générale beaucoup plus grande qu'elle ne l'était en réalité. C'était là une erreur qu'il s'agissait d'utiliser à notre avantage.

* * *

Les négociations de paix entreprises par l'empereur Charles, grâce à la médiation du prince Sixte de Bourbon, commencèrent vers la fin de l'hiver 1916-1917. Pour établir la genèse de ces pourparlers, il faut remonter à l'été de 1914; à cette époque le prince Sixte, qui se préparait à faire un voyage au Caucase, fit un séjour à Schwarzau (Basse-Autriche), chez sa mère, la duchesse de Parme, au cours duquel lui et son frère Xavier furent fréquemment invités au château de Hetzendorf, où séjournaient les archiducs héritiers.

L'échange de points de vue que la situation faisait naître

(1) A l'époque où Naumann, dans une réunion à Vienne, avait développé ses idées relatives à un rapprochement économique entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'empereur François-Joseph avait dit à Hellferich (février 1916) : « On parle beaucoup trop de cette affaire, et c'est dommage. » (HELLFERICH, *Der Weltkrieg*, vol. III, p. 59.)

d'elle-même créa un sentiment d'affinité profond entre l'archiduc et son beau-frère, et contribua à resserrer les liens qui les unissaient. Partant de deux conceptions diamétralement opposées, leurs opinions concordaient cependant sur un point : à savoir que l'accroissement de la puissance militaire de la Prusse menaçait à la fois la sécurité de la France et l'indépendance de l'Empire des Habsbourg. En tant que Français, le prince Sixte considérait que la façon dont la Monarchie faisait cause commune avec l'Empire allemand renforçait considérablement les ambitions prussiennes. L'empereur Charles, de son côté, — et certes à bon escient — redoutait qu'en cas de victoire des Empires centraux l'alliance allemande n'eût pour résultat, sinon dans la forme, du moins en fait, de faire des Habsbourg les vassaux des Hohenzollern, de placer l'Autriche sous la tutelle de l'Allemagne et d'asservir toutes les nations non-allemandes de la Monarchie. Le prince Sixte était convaincu que le maintien d'une Autriche forte, et libre de tous liens avec l'Allemagne, était dans l'intérêt naturel de la France. L'archiduc Charles vit dans cet intérêt un avantage, grâce auquel il espéra sauver l'empire dont il était l'héritier, et qui était menacé dans son indépendance et dans sa vie. De sorte que pour trouver l'origine des propositions de paix formulées au printemps de 1917, il faut remonter à ces entretiens de juillet 1914, au cours desquels l'héritier présomptif reconnut que les buts de guerre de l'Autriche différaient sensiblement de ceux de l'Allemagne, et qu'il ne fallait pas permettre que la guerre fût menée dans le seul but de réaliser les objectifs allemands, en sacrifiant les intérêts de la monarchie danubienne.

Grâce à l'intervention de l'héritier présomptif, l'empereur François-Joseph avait permis aux princes Sixte et Xavier de regagner la France en passant par la Suisse. Ils avaient quitté Schwarzau le 17 août 1914. Après avoir offert leurs services à l'armée française, puis à l'armée anglaise, et avoir servi quelque temps dans la Croix-Rouge française, ils furent enfin enrôlés dans l'armée belge.

Lorsque l'archiduc Charles devint empereur, son premier et plus pressant souci fut de mettre rapidement un terme à la guerre. Il n'avait aucune responsabilité dans les événements qui l'avaient déchaînée. Il ne pouvait voir dans sa continuation aucun avantage pour les peuples qu'il gouvernait; de sorte qu'il considéra comme une question de conscience de ne pas leur laisser supporter plus longtemps les sacrifices affreux que la guerre leur imposait. Il voulait mettre fin à l'effusion de sang. Chacun de ses actes, durant son règne éphémère, s'inspira de cette pensée, elle est la clé de toutes ses décisions.

Lorsqu'il voulut préparer les voies d'une paix générale, l'Empereur pensa à son beau-frère le prince Sixte, dont il connaissait les idées, et qui lui semblait l'intermédiaire le plus qualifié pour transmettre ses propositions à la France. Dès le 5 décembre 1916, la duchesse de Parme écrivit à son fils, le prince Sixte, pour manifester avec insistance le désir de le revoir. Elle adressa également une lettre à la reine des Belges, la priant de communiquer ce désir au Prince. Les princes Sixte et Xavier passèrent la veillée de Noël 1916 chez le couple royal de Belgique, avec qui ils s'entretenaient des moyens de réaliser l'entrevue souhaitée. Le 23 janvier 1917, ils se rendirent à Paris et de là à Neuchâtel, où leur mère les attendait depuis deux jours dans le plus strict incognito, accompagnée de sa fille, la princesse Maria-Antonia. La Duchesse exposa à ses fils que l'Empereur désirait les revoir le plus tôt possible, pour s'entretenir directement avec eux de la paix. Toutes les dispositions étaient prises pour les amener à Vienne dans le plus grand secret. Dans le cas où ils ne pourraient se décider sur-le-champ à entreprendre ce voyage, l'Empereur était prêt à envoyer une personne de sa confiance en Suisse, pour leur communiquer ses vues. Dans une lettre qui leur avait été apportée

par leur mère, l'Impératrice faisait instamment appel à l'aide de ses frères pour aider l'Empereur à réaliser son désir de paix. Sur cette ouverture, le prince Sixte fit alors part à sa mère de ce qu'il considérait personnellement comme devant être les conditions fondamentales et préparatoires de la paix pour l'Entente :

1° La restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, sans aucune compensation coloniale de sa part;

2° Le rétablissement de la Belgique;

3° Le rétablissement de la Serbie, agrandie par l'Albanie;

4° La remise de Constantinople aux Russes (1).

Le 1^{er} février 1917, les princes se rendirent aux Pianore, et arrivèrent à Paris le 10 février. Entre-temps, le Prince avait laissé savoir au gouvernement français, par la voie de son homme de confiance Charles Salomon, que l'empereur Charles avait manifesté le désir de se mettre en rapport direct avec le gouvernement français par l'intermédiaire du prince Sixte, et qu'il était disposé à envoyer n'importe où en Suisse, dans le plus bref délai, une personne jouissant de sa confiance personnelle; cette démarche serait faite dans le plus grand secret.

Le 11 février, le prince Sixte, rentré à Paris la veille, eut une entrevue avec Jules Cambon, qui venait d'être nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. La rencontre eut lieu chez William Martin, que ses fonctions de chef du protocole au Quai d'Orsay mettaient en relations constantes avec le président de la République. La conversation roula sur les bases de la future négociation. Conformément au désir de Poincaré (transmis par William Martin), le prince Sixte et son frère se rendirent une seconde fois à Neuchâtel (12 février). Ils y rencontraient le comte Thomas Erdödy (2) que l'Empereur avait chargé de cette mission de confiance, et qui arriva le lendemain, accrédité par une lettre de l'Impératrice. Erdödy notifia aux princes que parmi les quatre points énoncés par le prince Sixte lors de sa conversation du 30 janvier avec la duchesse de Parme, l'Empereur était prêt à accepter dès à présent les trois premiers, concernant la France, la Belgique et la Russie, mais qu'il était d'un avis différent en ce qui concernait la Serbie. Il projetait, en effet, de créer un royaume yougo-slave autonome, comprenant la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et le Monténégro, ayant à sa tête un archiduc autrichien, et constitué dans le cadre de la monarchie autrichienne. Le prince Sixte, s'inspirant sans doute de données fournies par le gouvernement français, insista sur ce qu'il considérait indispensable à la Serbie, c'est-à-dire la restauration de son indépendance, son agrandissement par l'Albanie, et le maintien de sa dynastie actuelle.

Il me semble que l'empereur Charles jugeait d'une façon très saine la solution de la question serbe; car son projet n'aurait pas seulement servi les intérêts de l'Autriche, mais aussi ceux de la France. En favorisant ainsi d'une façon décisive la mission pan-autrichienne dans les Balkans, on assignait une fois pour toutes

une limite aux visées pangermaniques; d'autre part, on garantissait au mieux les intérêts yougo-slaves, économiquement par l'ouverture d'un grand marché intérieur dépourvu de barrières douanières, et politiquement par la couverture militaire assurée par l'Autriche au nouvel État ainsi constitué. De cette façon l'Italie, même en s'en tenant strictement aux clauses stipulées dans l'accord de Londres, n'aurait pas atteint le but qu'elle caressait depuis si longtemps : la destruction de l'empire des Habsbourg. A part ceux qui avaient pris part directement à l'entrevue, seuls l'Empereur, l'Impératrice et la duchesse de Parme (1) du côté autrichien, Poincaré, Jules Cambon et William Martin, du côté français, avaient été mis au courant des pourparlers.

Le jour même où cette rencontre avait lieu (13 février), l'empereur Guillaume était à Vienne, et l'empereur Charles, malgré le désir exprimé par son hôte, s'était refusé à rompre avec l'Amérique.

Le comte Erdödy rentra le 15 février à Vienne et fut reçu par Sa Majesté à Baden dans la matinée du 16. Le 17 février, très tôt le matin, au cours d'une audience qui dura une heure et demie, le comte Czernin, nommé ministre des Affaires étrangères depuis le 23 décembre 1916, et qui n'avait rien su jusqu'alors, sinon que l'Empereur avait trouvé une voie pour engager les négociations avec la France, fut mis au courant de la situation, et informé du rôle d'intermédiaire assuré par le prince Sixte. Czernin se déclara favorable à la poursuite des négociations, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante qu'il adressa à l'Impératrice à la date du 17 février 1917 :

TRÈS AUGUSTE SOUVERAINE,

Sa Majesté apostolique impériale et royale m'a commandé de faire chaque jour à Votre Majesté un rapport détaillé sur la situation extérieure, ordre que je m'empresse de mettre à exécution dès demain (2).

En examinant de près les arguments soulevés par Votre Majesté au cours de mon audience de ce jour, j'en suis venu à attacher la plus grande importance à ce que le prince Sixte se rende directement auprès de Votre Majesté. Notre affaire marquerait un progrès sensible si Votre Majesté pouvait s'entretenir personnellement avec lui.

J'apprends de bonne source qu'un ministère Caillaux point à l'horizon. Ce serait là un « ministère de paix », peut-être les deux actions sont-elles liées (3).

Je baise les mains de Votre Majesté.

Voire serviteur dévoué :

CZERNIN.

Le 19 février Czernin remit au comte Erdödy des directives en vue d'un second voyage en Suisse, en même temps que des instructions écrites pour la poursuite des négociations. L'Empereur considéra que ces instructions n'offraient pas une base de discussion suffisante. Il les compléta par des additions autographes qu'il remit au comte Erdödy, le 19 février 1917. Celui-ci

(1) A partir de ce moment, la duchesse de Parme n'eut plus aucune connaissance de la partie politique des négociations. Elle savait seulement qu'il s'agissait d'entrevues ayant pour objet le rétablissement de la paix.

(2) Voici exactement comment les choses s'étaient passées : l'Empereur avait prié le ministre des Affaires étrangères de donner à l'Impératrice les directives nécessaires, avant qu'elle reçût aucune personnalité politique, afin d'être en mesure de mener la conversation dans un sens conforme aux intérêts de l'Autriche. Czernin proposa d'envoyer régulièrement des comptes rendus à l'Impératrice. Tout d'abord l'Empereur s'opposa à ces rapports réguliers, objectant qu'il ne voulait pas que l'on crût que l'Impératrice se mêlait aux affaires politiques, mais il finit par se rallier à l'opinion de Czernin, lorsque celui-ci lui eut déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à cette manière d'agir.

(3) Il ressort de cette phrase que le comte Czernin était déjà au courant des négociations entamées avec le prince Sixte.

(1) Un conseil de la Couronne eut lieu le matin du 12 janvier 1917, de 10 heures à 12 h. 30, sous la présidence de l'Empereur, et auquel prirent part le comte Czernin, le comte Tisza, le comte Clam, le baron Burian et le baron Conrad von Hoetzendorf. L'objet de la discussion était l'attitude à prendre à l'égard de la question polonaise, et des buts de guerre. En ce qui concerne la Pologne, on décida de traiter la question d'une façon dilatoire et de faire dépendre notre réponse de la marche des événements militaires. Comme but de guerre, on décida de s'en tenir provisoirement au maintien de l'intégrité de la Monarchie. On exprima à l'unanimité le désir d'arriver à une entente avec la Russie, qui rendrait possible la conclusion d'une alliance des trois Empereurs.

(2) Le comte Thomas Erdödy, né en 1886, fils du comte Gyula Erdödy, conseiller intime et membre de la Chambre des Magnats, était un ami d'enfance de l'Empereur. Au temps où l'archiduc Othon était en garnison à Oedenburg (1893, 1896) comme colonel commandant le 9^e régiment de hussards, l'archiduc Charles était souvent invité chez les parents du comte Thomas Erdödy dans leur domaine de Rotenturm (Vörösvár). L'archiduc Charles et le comte Thomas Erdödy, d'un an plus âgé que lui, étaient alors tout enfants.

quitta Vienne le même soir et arriva le 21 février à Neuchâtel où l'attendait le prince Sixte. Erdödy avertit le prince que l'Empereur avait mis le comte Czernin au courant des bases de la négociation, et l'avait informé que l'intermédiaire entre l'Autriche et le gouvernement français était le prince Sixte. Il lui dit, en outre, que le comte Czernin joignait son invitation à celle de l'Empereur et le pria de venir le plus tôt possible à Vienne, afin de faire aboutir plus vite les négociations. Erdödy remit au prince la note de Czernin, ainsi que les corrections ajoutées de la main de l'Empereur.

Le 5 mars, le prince Sixte fut reçu par le président de la République française et lui soumit les documents précités. Après avoir lu la note du comte Czernin, Poincaré remarqua : « Cette note est tout à fait insuffisante. Elle ne peut même pas être un minimum. Il me serait impossible de la montrer à nos alliés ». Après avoir pris connaissance des explications manuscrites de l'Empereur, Poincaré ajouta : « La note secrète donne une base que la note ouverte ne donne absolument pas. Je communiquerai dès demain les deux notes au président du Conseil, en lui faisant promettre le secret le plus absolu, et voici la manière dont je compte m'en servir : communiquer les propositions impériales à nos deux principaux alliés, par lettre de moi au Tzar, et de la même façon au roi d'Angleterre et à M. Lloyd George, qui est un homme discret. Mais il y a un point qui semble bien devoir être la pierre d'achoppement : c'est l'Italie. Celle-ci réclamera une part qui ne sera pas mince, et la France ne peut pas traiter une paix séparée avec l'Autriche en dehors d'elle. En somme, la France a promis à l'Italie de l'aider à conquérir Triest, mais ne lui a pas garanti la possession de cette cité ». Poincaré poursuivit en disant que la France était bien libre de causer avec l'Autriche, mais que l'alliance était un contrat synallagmatique aux termes duquel aucun des signataires n'avait le droit de conclure une paix séparée. Il ajouta qu'il redoutait une indiscretion de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne; la filière à suivre était donc la suivante : obtenir tout d'abord l'accord de l'Autriche sur les quatre points essentiels (1), communiquer ce résultat à l'Angleterre et à la Russie sous une forme strictement confidentielle, et voir s'il y avait moyen de s'entendre pour conclure un armistice secret. La Russie ne faisait la guerre que pour avoir Constantinople. L'Angleterre ne réclamait rien à l'Autriche, ni la France non plus. L'intérêt de la France était non seulement de maintenir l'Autriche, mais de l'agrandir au détriment de l'Allemagne (en lui adjoignant la Bavière ou la Silésie).

Le 8 mars 1917, le prince Sixte fut reçu une seconde fois par Poincaré qui lui déclara que Briand, alors président du Conseil, partageait sa manière de voir en ce qui concernait les quatre points déjà énoncés. Ceux-ci constituaient les conditions *sine qua non* à l'égard de l'Autriche. Si l'Autriche donnait son adhésion formelle à ces quatre points, lui et Briand en informeraient le roi d'Angleterre et le Tzar. Afin de mettre l'empereur Charles au courant de cette situation, le prince Sixte rédigea, le 16 mars, une lettre qu'il comptait faire tenir à son beau-frère par l'entremise d'Erdödy. Dans cette lettre il disait que si l'on voulait arriver à un résultat positif, il était absolument nécessaire qu'il (l'Empereur) lui envoyât (au prince Sixte) un écrit où il reconnaîtrait les quatre points « d'une manière précise et sans ambiguïté ». Il ajoutait : « Je me permets de joindre un brouillon. Je te prie de te tenir aussi près que possible de ce brouillon ».

Le 19 mars, les princes Sixte et Xavier étaient à Genève. Le comte Erdödy, auquel l'empereur Charles avait remis, le 15 mars, à Laxenburg, les instructions nécessaires, y arriva le même soir. Il renouvela aux princes l'invitation pressante de l'Empereur et de l'Impératrice, les priant de venir à Vienne afin d'abrégier l'échange de vues. Dans une lettre apportée par le comte Erdödy,

(1) Il s'agit des quatre points déjà exposés par le prince Sixte comme base possible de négociation.

l'Impératrice écrivait à son frère Sixte : « Ne te laisse pas arrêter par des considérations qui, dans la vie courante, seraient justifiées. Pense à tous ces malheureux qui vivent dans l'enfer des tranchées, qui y meurent par centaines tous les jours, et viens ».

Le lendemain soir (20 mars) les princes se mirent en route, accompagnés par le comte Erdödy. Ils se rendirent d'abord à Feldkirch en passant par Liechtenstein. Les services chargés de la police des frontières avaient été officiellement priés de se tenir à l'entière disposition des voyageurs. Le trajet de Feldkirch à Saint-Anton, au pied de l'Arlberg, s'effectua en auto, et le reste en chemin de fer. Les princes étaient munis de passeports émanant de la chancellerie impériale, mais établis sous des noms d'emprunt. Ils arrivèrent à Vienne le 22 mars au soir, et descendirent dans la Landkronngasse chez le comte Erdödy. Celui-ci se rendit dans la même nuit à Laxenburg et remit à l'Empereur la lettre que le prince Sixte avait rédigée à son intention le 16 mars, à Paris.

Le lendemain 23 mars, dans l'après-midi, le comte Erdödy fut reçu une seconde fois en audience par l'Empereur; l'entrevue dura une demi-heure, et le même soir les princes se rendirent à Laxenburg, toujours accompagnés par Erdödy. L'auto s'arrêta dans une cour extérieure, où ils furent reçus par un capitaine de la garde qui les conduisit, à travers les communs, vers le corps principal du château. Après avoir échangé le mot de passe, ils franchirent le cordon de sentinelles et pénétrèrent dans le château par une porte latérale donnant sur le jardin. Ils montèrent un étage et traversèrent une antichambre qui menait directement aux appartements privés de l'Empereur. Le capitaine et le comte Erdödy restèrent dehors, l'un à garder l'escalier et l'autre l'antichambre, tandis que les princes entraient dans le salon de l'Impératrice, où les attendait le couple impérial. Voici, à peu près, comment se passa ce premier entretien, suivant le compte rendu qu'en donne le prince Sixte, dans son livre intitulé *L'Offre de paix séparée de l'Autriche* (1).

L'Empereur ouvrit la conversation en disant : « Il faut absolument faire la paix, je le veux à tout prix. Il y a un certain équilibre entre les forces en présence. Il se peut qu'en continuant la guerre l'un des belligérants arrive à la victoire complète et écrase son adversaire. Mais à quel prix?... D'ailleurs, ce ne sont pas toujours les victoires les plus éclatantes qui donnent les meilleures paix ». Le prince exposa alors ses idées, en reprenant les termes de sa lettre du 16 mars. L'on en vint à discuter l'attitude des Allemands. L'empereur Charles dit qu'il avait déjà tout essayé vis-à-vis d'eux, mais que l'idée de paix n'existait même pas dans les hautes sphères allemandes où le dogme de la victoire totale y régnait toujours, inébranlable. Cependant, son devoir d'allié l'obligeait à tenter l'impossible pour amener les Allemands à conclure une paix juste et équitable. S'il n'y réussissait pas, il ne lui resterait plus qu'à signer une paix séparée, car il se refusait à sacrifier la Monarchie à la folie de ses voisins. Mais les Allemands semblaient tous hypnotisés. La première chose à faire était d'arriver à un accord complet avec la France, et, par elle, avec l'Angleterre et la Russie, de façon que si les Allemands refusaient obstinément de s'associer aux conditions de paix ainsi obtenues, l'Autriche serait en droit de leur dire : « Nous ne pouvons continuer à nous battre pour la Prusse; nous sommes décidés à faire les sacrifices nécessaires, et nous allons déposer immédiatement les armes ».

L'Empereur insista tout particulièrement sur les obligations que lui imposaient l'alliance allemande, et déclara qu'il ne serait délié de son devoir d'allié que sur une mise en demeure évidente faite par l'Autriche, et sur un refus catégorique allemand de le faire. L'empereur Charles examina ensuite avec le prince Sixte chacune des diverses questions à résoudre, tout d'abord celle de l'Alsace-Lorraine, puis la question de la Pologne, le rétablissement

(1) Plon, 1920, pp. 84 et suiv.

de la Serbie et de la Belgique, l'attitude à assumer à l'égard de la Roumanie, et pour finir, la plus délicate de toutes, la question relative à l'Italie. Dès ce moment le prince Sixte exprima ses craintes de voir les négociations échouer à cause des ambitions démesurées du gouvernement italien. L'Empereur fit remarquer que si l'on entrait directement en pourparlers avec l'Italie, on n'en verrait jamais la fin. Il fallait avant tout que la France, l'Angleterre et la Russie fussent bien décidées à faire la paix avec l'Autriche; on se réunirait ensuite, pour discuter les demandes italiennes et chercher à les contenter. Il fallait tenir compte également de l'opinion publique et des vœux légitimes des populations autrichiennes. S'échauffant alors, l'Empereur parla avec enthousiasme des succès remportés par ses troupes sur le front italien, et vanta les prouesses de ses braves Tyroliens, dont quelques bataillons avaient suffi à arrêter dans le Frioul l'armée italienne tout entière.

Le comte Czernin entra à ce moment. Voici le portrait qu'en donne le prince Sixte : « Long, maigre et froid, en redingote... La conversation est passablement glaciale, malgré le désir évident de l'Empereur de la mettre sur un ton plus chaud. » Le prince trouve chez le comte Czernin « des réticences, et surtout une façon de s'exprimer tellement floue, qu'il est impossible de saisir le fond de sa pensée. Machiavel eut, certainement, désapprouvé sa façon de parler, car, en bluffant, il bluffe mal. » Nous pouvons conclure de cette description que la conversation ne suivit aucune orientation précise. Lorsque le prince fit valoir que l'on n'arriverait pas à la paix sans sacrifices. Czernin répondit « qu'il n'entendait parler que de la carte de guerre actuelle, qu'il fallait évidemment faire la paix à tout prix, que l'on ferait les sacrifices nécessaires, mais qu'il était bien difficile de les préciser dès à présent; que ce qu'il pouvait affirmer catégoriquement, par contre, c'était qu'une bonne paix serait acceptée immédiatement. Quant aux Allemands, comme il croyait qu'ils ne voudraient jamais renoncer à l'Alsace-Lorraine, il faudrait bien, un jour ou l'autre, divorcer. » Le prince demanda des précisions. L'Empereur consulta avec Czernin, et dit ensuite au prince : « Je te les donnerai demain soir. » Sur ce, le comte Czernin se leva, et l'Empereur l'accompagna jusqu'au bout du salon, tandis que le prince se retirait avec l'Impératrice dans une pièce contiguë. Lorsque l'Empereur revint vers eux, il dit au prince que Czernin irait le voir le lendemain matin chez le comte Erdödy, et qu'il le priait de venir ensuite à Laxenburg, à la même heure que la veille. L'Empereur se montra ennuyé, car la conversation n'avait pas pris le tour qu'il espérait. Il fallait que cette attitude défiante fit place, le lendemain, à plus de cordialité. Les princes quittèrent le château quelques minutes avant 11 heures du soir. L'entrevue de l'empereur Charles avec le prince Sixte avait commencé à 8 heures. Czernin y avait assisté de 9 h. 30 à 10 h. 45.

Le lendemain, 24 mars, le comte Czernin vint voir les princes chez le comte Erdödy. Bien qu'il fût moins gourmé que la veille, le résultat de la conversation ne fut guère plus brillant. Avoir l'air de faire le premier pas lui semblait le comble de tous les sacrifices. Il aurait voulu que tout le monde fît le premier pas à la fois. Cependant, ses paroles prirent plus de fermeté lorsqu'il parla des Allemands. L'alliance cesserait, dit-il, le jour où l'Allemagne voudrait rendre impossible pour l'Autriche la conclusion d'une paix raisonnable.

Le soir du même jour (24 mars) les princes retournèrent une dernière fois à Laxenburg. C'est à ce moment que l'Empereur remit à son beau-frère une lettre contenant les précisions promises. C'est elle que l'on désigne communément sous le nom de « première lettre de l'Empereur ».

Le prince remercia très vivement l'Empereur et lui promit le secret le plus absolu à ce sujet; il lui affirma, en outre, que certaine-

ment M. Poincaré serait le premier à imposer le secret aux rares initiés.

Un point — et qui n'est pas sans importance — reste encore à examiner. Comment, et par qui, cette lettre fut-elle rédigée? Il semble peu probable qu'il s'agisse d'un premier jet, car le texte présente des variantes assez considérables avec le projet de lettre que le prince Sixte avait fait transmettre à l'Empereur, par l'entremise d'Erdödy, et dont certains passages se trouvent reproduits presque textuellement. L'hypothèse suivant laquelle la lettre aurait été conçue entièrement par le prince Sixte n'est pas non plus vraisemblable, à cause de ces divergences. Car la lettre, dans ce cas, eût été rédigée différemment, et la manière de voir de l'Empereur, qui différait sur bien des points de celle de son beau-frère, et qui avait dû subir encore quelques modifications au cours de son entretien avec Czernin, ne s'y exprimerait pas aussi clairement. Je crois également improbable que l'Empereur ait rédigé la lettre à lui seul, car elle est trop peu conforme à son style habituel. Il n'est pas impossible que l'Impératrice y ait collaboré; mais cet argument me semble infirmé par l'habileté avec laquelle y sont employées certaines formules diplomatiques; or je doute que l'Impératrice en ait eu le maniement. *Il me semble indiscutable que cette lettre est le fruit d'un travail en commun, d'un échange de notes et de délibérations collectives, auxquelles le prince Sixte aura pris lui-même part.*

* * *

Entre-temps, le comte Czernin avait informé le chancelier allemand, « qu'il croyait avoir trouvé une occasion propice pour entamer avec la France des conversations qui ne semblaient pas dénuées d'intérêt ». Bethmann-Hollweg s'empressa d'accourir à Vienne, où il rencontra Czernin dans la matinée du 16 mars 1917. Une conférence eut lieu le même jour, à laquelle assistèrent, outre Czernin et Bethmann, le comte Wedel, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Autriche à Berlin, S. Exc. von Meroy et von Stumm, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères de Berlin. Au cours de cette réunion, le comte Czernin proposa d'envoyer en Suisse le comte Mensdorff, ancien ambassadeur à Londres, sous le prétexte d'un voyage d'études pour la Croix-Rouge, afin qu'il s'y entretint, sans éveiller l'attention, avec un envoyé secret de la France. Afin de donner au comte Mensdorff les directives précises dont il avait besoin pour ces conversations, on pria l'Allemagne de faire connaître ses conditions de paix maximum et minimum.

Bethmann-Hollweg déclara qu'il ne voyait aucun inconvénient à l'envoi d'un négociateur en Suisse, à condition que celui-ci se comportât de la façon suivante :

1^o Il ne se départirait pas d'une attitude réceptive;

2^o Il devrait laisser percer qu'une entente avec la France serait possible sur la base suivante :

a) Un échange de territoires en Europe;

b) Un accord général sur les colonies;

c) Des compensations économiques;

3^o Il devrait poser à son interlocuteur la question suivante :

Quelle sera l'attitude de l'Angleterre à l'égard d'un arrangement de ce genre?

Bethmann-Hollweg déclara que les conditions minimum de l'Allemagne à l'égard de la France étaient l'échange du bassin métallurgique de Briey-Longwy contre certaines parties de la Lorraine et de l'Alsace; les conditions maximum étaient l'abandon à l'Allemagne du bassin de Briey, sans compensations territoriales pour la France.

On ne voit pas très clairement le but que poursuivait Czernin en envoyant un négociateur en Suisse. Bien qu'on en soit réduit à des conjectures, on ne doit pas être très loin de la vérité en supposant qu'il voulait détourner l'Allemagne de la personnalité du véritable négociateur (le prince Sixte). Ceci fut du moins l'argument que Czernin invoqua pour justifier auprès de l'Empereur l'envoi du comte Mensdorff en Suisse. Mais il n'est pas invraisemblable que Czernin ait poursuivi en même temps un second but : placer les négociations de paix entre les mains d'un diplomate de carrière, qui dépendait de lui et était son subordonné, ce qui d'ailleurs est compréhensible de la part d'un ministre responsable. Enfin la possibilité de contrôler, du moins dans une certaine mesure, l'activité du prince de Bourbon, par le moyen d'une personnalité qui lui était entièrement dévouée, ne devait pas non plus lui déplaire.

On ignore ce qui fut dit entre Czernin et Bethmann-Hollweg, lors de leur entrevue du 16 mars 1917. Mais de ce qui suit, l'on peut déduire qu'il s'agit d'une affaire importante. Peu de jours après la visite de Bethmann-Hollweg, le baron de Martener, chef de la chancellerie militaire de Sa Majesté, me raconta que l'empereur Charles lui avait annoncé d'une façon catégorique que l'Autriche déposerait les armes à la fin de l'été, et que l'Allemagne serait obligée de céder une partie de l'Alsace à la France. Il ajouta que, dans la soirée du 17 mars, après le déjeuner à Laxenburg, Bethmann, qui se trouvait alors cher Czernin, avait éclaté en sanglots.

Le 22 mai, l'Empereur présida à Laxenburg un conseil de la Couronne, auquel prirent part le comte Czernin, le comte Tisza, le comte Clam, le baron Burián, le ministre de la Guerre, le chef d'état-major général et le chef de la chancellerie militaire. Ce conseil avait pour objet de fixer les grandes lignes des négociations que Czernin devait poursuivre à Berlin avec le gouvernement allemand. Les ministres s'accordèrent à reconnaître que si l'Allemagne consentait à une réduction de territoire à l'ouest (l'Alsace-Lorraine) elle en devait être dédommée à l'est par une cession de la Pologne. En échange la Monarchie devrait être autorisée à conserver, à titre de compensation, les parties de la Roumanie actuellement occupées par nos troupes. Tisza, que l'Empereur avait informé de ce projet dès le 18 mars, et qui, par conséquent y était préparé, déclara qu'il fallait avant tout s'entendre sur le point suivant : si la Monarchie conservait les parties actuellement occupées de la Roumanie, celles-ci — à l'exception de certains territoires — reviendraient entièrement à la Hongrie, qui les assimilerait selon les méthodes hongroises. L'empereur Charles me fit part de cette prétention du comte Tisza, comme d'une curiosité. « Et c'est avec de tels ministres, ajouta-t-il, qui ne comprennent rien à leur époque, que je suis forcé de gouverner ! Je n'ai pas voulu provoquer les foudres de Tisza en lui opposant un refus. Je suis obligé d'avancer pas à pas. » Le comte Clam fut d'avis d'annexer aussi une partie de la Serbie, car il ne convenait pas que la Hongrie fût seule à accroître ses territoires. Tisza se montra nettement hostile à toute annexion du côté de la Yougo-Slavie, car on risquerait de s'incorporer ainsi des éléments dangereux à cause de leurs opinions révolutionnaires. L'Empereur mit un terme aux débats parfaitement oiseux qui s'élevèrent à ce sujet, et qui menaçaient d'être interminables, en déclarant qu'il était impossible de répartir le jour même les territoires que l'on comptait annexer, on décida donc de remettre à plus tard l'examen détaillé de cette question.

* * *

Les négociations viennoises furent suivies, le 27 mars, d'une conférence qui eut lieu à Berlin, et à laquelle assistèrent, outre Czernin et Bethmann, le secrétaire d'Etat Zimmermann, von

Stumm, directeur des affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, et le prince de Hohenlohe. Il est visible que Czernin s'efforçait de rallier Bethmann, d'une façon progressive, à quelques-uns des points que le prince Sixte avait affirmé être les conditions *sine qua non* de l'Entente, et que l'empereur Charles s'était engagé, à soutenir auprès de son allié. Le *Muenchener Neueste Nachrichten*, publiés, en mars 1922, le comte rendu détaillé de cette conférence, Il en ressort que Czernin connaissait parfaitement les points auxquels l'Empereur faisait allusion dans sa lettre. Il jeta sur le tapis la question du rétablissement de la Serbie dans son entière indépendance, et de son dédommagement, par un large accès à la mer (pour les parties qu'elle devrait céder à la Bulgarie); il fût aussi allusion à la cession (seulement partielle, il est vrai), de l'Alsace et au rétablissement de la Belgique (1). En complet accord avec les vues exprimées par l'Empereur dans sa lettre, Czernin laissa entendre que le gouvernement italien avait fait à l'Autriche des offres de paix séparée, mais il laissa l'Italie elle-même en dehors du débat, disant qu'il ne pouvait être question de lui céder fût-ce un pouce du territoire autrichien. L'objet de la négociation secrète poursuivie ensuite entre Czernin et Bethmann échappa à toute investigation objective. Nous possédons toutefois une déclaration du comte Czernin des plus significative à cet égard : il s'agit du mémoire qu'il remit à l'Empereur à cette époque (fin mars ou début d'avril). Ce mémoire avait trait à nos buts de guerre, principalement à la question polonaise et au projet de « vendre » la Pologne à l'Allemagne si celle-ci consentit à céder l'Alsace-Lorraine à la France, et moyennant une compensation pour nous du côté de la Roumanie. Ce projet devait servir de base aux conversations de Homburg. Le mémoire du comte Czernin contient le passage suivant : « Si l'Allemagne restitue la France et la Belgique, avec quelque chose en plus, alors la paix est faite. Le chancelier du Reich m'a promis ce sacrifice sous le sceau du secret ». Depuis que je connais le détail des négociations des 16 et 27 mars 1917, ainsi que les grandes lignes de celles de Homburg, il m'est difficile d'ajouter entièrement foi à cet « engagement » de Bethmann. Toutefois, une chose est certaine, c'est que Czernin transmit officiellement à Sa Majesté une promesse de cette nature, et le confirma ainsi dans ses bonnes intentions. L'Empereur pensa en conséquence que, pour faire aboutir ses propositions de paix, il avait légitimement le droit de faire savoir à l'Entente qu'il « appuierait, par tous les moyens et en usant de toute son influence personnelle », une demande à laquelle les dirigeants de la politique extérieure de l'Allemagne avaient déjà commencé à donner leur consentement.

Le 31 mars, le prince Sixte remit la lettre de l'empereur Charles au président de la République française. Ribot, qui avait été nommé entre-temps président du Conseil, se rendit alors à Folkestone pour mettre Lloyd George au courant des propositions de l'Empereur. Dans ses *Lettres à un ami*, Ribot raconte qu'en apprenant cette nouvelle Lloyd Georges s'écria : « C'est la paix ! »

En effet, plus rien ne s'opposait à la conclusion de la paix, du moins en ce qui concernait la France et l'Angleterre.

Le premier retard survint par suite de l'attitude de Ribot. A l'encontre de Briand, il se cantonna, dès le début, dans une réserve méfiante et indécise. Il semble qu'il ait fait passer certaines considérations personnelles avant les intérêts, pourtant évidents, de son pays. Quelle était la cause de son opposition de principe ? Provenait-elle de ce que l'amélioration apportée à la situation européenne était due à des *influences dynastiques* ? Était-il hostile à l'intervention décisive d'un prince de Bourbon dans les affaires de la République ? Quoi qu'il en soit, lorsque Ribot apprit le succès du voyage du prince Sixte à Laxenburg,

(1) Il ne faudrait cependant pas en conclure que Czernin connaissait le texte même de la lettre impériale.

il commença par refuser ostensiblement de le recevoir, malgré l'intervention de personnalités influentes. Il s'opposa également à ce que le prince mit personnellement l'Angleterre au courant de la proposition autrichienne (1) contrairement à l'avis favorable de Poincaré, et fut le premier à exiger — ce point fut capital — que Sonnino fût mis immédiatement au courant des pourparlers et consulté au sujet des revendications italiennes. Cambon, qui redoutait à juste titre une indiscretion de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne, partageait l'opinion de l'empereur Charles et du prince Sixte, à savoir qu'il fallait d'abord se mettre d'accord sur les quatre points essentiels, et que l'on se réunirait ensuite pour examiner les questions relatives à la Serbie, à l'Italie et à la Roumanie. L'attitude de Ribot enleva aux pourparlers toute chance de succès. Sonnino, initié par lui en juillet 1917, à tous les détails des propositions de paix, a dû s'étonner le premier de cette manière d'agir. Car l'Italie ne pouvait aucunement prétendre à de pareils égards, elle qui ne s'était jamais embarrassée de ses alliés, qui avait été pendant toute la guerre dans la soute à charbon de l'Entente, qui n'avait pas le moindre succès militaire à son actif, et qui, comme le disait l'Empereur « ne savait même plus donner un bon coup de poignard dans le dos ». Le prince Sixte qui craignait une indiscretion de la part du ministre italien, désirait avant tout que Sonnino ne fût pas averti que l'Empereur avait pris personnellement l'initiative des pourparlers, tandis que Ribot insistait pour que l'affaire lui fût exposée dans tous ses détails. Il n'y renonça qu'à contre-cœur, et sur les instances réitérées de Poincaré, de Jules et de Paul Cambon, qui partageaient l'avis du prince.

* * *

Fidèle aux intentions qu'il avait exprimées le 24 mars 1917, l'empereur Charles entreprit alors de convaincre l'empereur Guillaume, les dirigeants politiques et les chefs du grand état-major allemand de la nécessité de conclure la paix, en renonçant à l'Alsace-Lorraine. Il se prépara donc à rendre visite à son allié, accompagné de Czernin et de Arz.

L'empereur Charles avait projeté de se rendre le 31 mars à Siebenburgen. Dès le 28, toutes les dispositions étaient prises, lorsque, le soir du même jour, l'Empereur donna un contre-ordre et décommanda le voyage. Le comte Czernin venait de rentrer de Berlin. Le lendemain, 29 mars, l'empereur Charles envoya une dépêche chiffrée à l'empereur Guillaume, lui exprimant le désir de le rencontrer le 3 avril à Homburg, afin de présenter sa femme à l'impératrice d'Allemagne. Mais comme il avait également à lui parler de questions politiques de la plus haute importance, il comptait amener le comte Czernin avec lui, et suggérait qu'une conférence eût lieu entre les deux ministres des Affaires étrangères en présence des souverains.

L'empereur Guillaume ne parvenait pas à s'expliquer le motif de cette visite. Intrigué, il interrogea la veille même de l'arrivée de l'empereur Charles notre attaché militaire au grand quartier général allemand, le Feldmarschall lieutenant de Klepsch-Kloth, mais ne put en obtenir aucun éclaircissement. Seul, le prince Gottfried de Hohenlohe semble avoir laissé entrevoir à l'empereur ce dont il s'agissait.

Le 2 avril, Leurs Majestés se mirent en route pour le grand quartier général allemand, installé alors à Homburg. Le train impérial quitta Laxenburg à 2 heures de l'après-midi. Peu après notre départ le comte Czernin vint informer l'Empereur que l'Italie avait fait des offres de paix séparée, mais qu'elle revendiquait tout le Tyrol du Sud, ce qui était inacceptable. L'Empereur me fit part de cette nouvelle, le même soir, lors de mon rapport

(1) Plus tard, le prince Sixte transmit personnellement au roi d'Angleterre l'offre de paix de l'empereur Charles.

quotidien; il se félicita de constater que les partisans de la paix semblaient gagner du terrain dans le camp ennemi.

Le lendemain matin, à 9 heures précises, à la minute exacte qui avait été fixée par le programme officiel, le train impérial entra en gare de Homburg. L'Empereur et l'impératrice d'Allemagne, avec leur suite, attendaient sur le quai le couple impérial autrichien. Avant de quitter la gare, l'empereur Charles présenta les membres de sa suite à l'empereur d'Allemagne, qui échangea une parole aimable avec chacun d'eux. Puis la longue file de voitures se dirigea vers le château. Là, l'impératrice d'Allemagne tint d'abord sa Cour, et l'on procéda aux présentations. L'on nous mena ensuite à nos appartements respectifs. Les audiences et les conversations commencèrent aussitôt. Comme je n'avais pas y à prendre part, j'en profitai pour faire une promenade dans l'ancienne résidence du Landgrave de Hesse-Homburg, si riche en souvenirs historiques de toutes sortes.

Avant de prendre place à la table des maréchaux, tout le monde se réunit dans un grand salon, où l'on échangea les cadeaux d'honneur. C'est là que je fis la connaissance de Bethmann-Hollweg, de Hindenburg et de Ludendorff. Hindenburg me fit l'effet d'un brave et loyal soldat, d'un officier de l'ancienne école, d'un homme en fer. Ludendorff me parut plus moderne, d'une dureté d'acier, agressif, volontaire et infatué de lui-même. Sa parole avait quelque chose de désagréablement martelé. A l'issue du déjeuner, le comte Czernin eut un entretien prolongé avec Ludendorff que celui-ci rapporte tout au long dans ses Souvenirs de guerre. S'il faut en croire Ludendorff, cette entrevue, qui n'avait aucun caractère officiel, eut pour résultat de mettre nos divergences en lumière.

A 4 h. 30, l'empereur Charles reçut Hindenburg, puis Ludendorff et enfin le comte Czernin. Une courte conversation s'établit ensuite entre Bethmann-Hollweg, Czernin, Hindenburg, Ludendorff et Arz. Suivant Ludendorff, Czernin aurait suggéré à l'Allemagne « de rendre l'Alsace-Lorraine à la France, afin de permettre la conclusion rapide de la paix ». L'Autriche-Hongrie, de son côté, joindrait la Galicie à la Pologne, et ferait le nécessaire pour que la Pologne revînt à l'Allemagne après la guerre. La conversation durait depuis dix minutes à peine, lorsqu'elle fut interrompue : le chancelier du Reich et le comte Czernin furent appelés chez les deux Empereurs.

Un échange de vues eut alors lieu entre l'empereur Charles et l'empereur Guillaume, en présence de Czernin et de Bethmann-Hollweg. Voici ce qu'en dit ce dernier dans ses *Considérations sur la guerre mondiale* : « Le 3 avril, au cours de la visite de l'empereur Charles à Homburg, je fus stupéfait d'entendre le comte Czernin nous proposer de renoncer à l'Alsace-Lorraine tout entière, en échange d'une perspective d'option sur la Pologne et la Galicie. Cette perspective ne valait rien, et il allait sans dire que la cession volontaire de tout le territoire d'empire était inacceptable pour nous. »

Le dîner fut servi à 6 h. 30. Les deux Empereurs portèrent des toasts et échangèrent des vœux pour la prospérité de leurs pays respectifs. La Cour se réunît une seconde fois avant le départ. Leurs Majestés prirent congé l'un de l'autre sur le quai de la gare. L'empereur et l'impératrice d'Autriche regagnèrent leur wagon, et le train s'ébranla lentement.

L'empereur Charles me convoqua le soir même pour faire mon rapport. Il me chargea de rédiger un télégramme à l'adresse de l'empereur Guillaume, qui devait être expédié au moment où nous quitterions la terre allemande. Il me parla des détails extérieurs de l'entrevue, mais sans faire aucune allusion à l'objet, ni au résultat des négociations. Une atmosphère déprimée régnait dans le train impérial. Il n'y avait aucun doute : nous avions essuyé un refus.

Lorsque l'Allemagne eut déclaré que le projet de compensation entre l'Alsace-Lorraine et la Pologne était inacceptable pour elle, l'empereur Charles avait examiné avec l'empereur Guillaume quelle solution donner au problème austro-polonais, et avait posé la candidature de l'archiduc Charles-Etienne au trône de Pologne. L'empereur Guillaume y avait acquiescé. Cet accord — bien minime, il est vrai — était le seul résultat positif que nous rapportions de Homburg. Mais le premier avertissement avait été donné.

* * *

L'empereur Charles fit bientôt une seconde tentative pour amener notre allié à la conciliation. Il adressa à l'empereur d'Allemagne le memorandum du 12 avril, qu'il avait rédigé avec la collaboration de Czernin. Le but de ce mémoire était de faire connaître à notre allié la gravité de notre situation, de briser sa volonté de guerre à outrance, et d'assurer à l'Autriche, quoi qu'il advînt, la liberté d'entamer des négociations séparées. Il semble aussi que l'on ait voulu créer un document écrit, susceptible d'être invoqué dans le cas où l'Autriche serait mise en demeure de suivre sa propre voie. On y signalait que notre force militaire touchait à sa fin, que les matières premières nécessaires à la fabrication des munitions se raréfiaient de jour en jour, que le matériel humain arrivait à complète exhaustion, et qu'un accablement sourd s'était emparé de la population sous-alimentée, rendant la continuation de la guerre impossible. « Il faudra y mettre un terme avant la fin de l'été. » Dans ce document, Czernin faisait également allusion au péril révolutionnaire. Il ne croyait pas, disait-il, que la situation intérieure allemande fût très différente de la nôtre, mais il craignait que l'on ne se berçât d'illusions dans les milieux militaires de Berlin. Il était convaincu que des bouleversements profonds se feraient également sentir à l'intérieur du Reich si l'Allemagne s'engageait dans une nouvelle campagne d'hiver. Il ajoutait que la situation des Empires centraux était devenue infiniment moins favorable depuis l'entrée en guerre de l'Amérique, et que les espoirs que l'on fondait en Allemagne sur la guerre sous-marine étaient fallacieux. Il ne faut pas croire que ce mémoire ait dépeint notre situation sous des couleurs trop sombres. En tant que directeur de la chancellerie du cabinet, j'ai eu l'occasion de voir bien des choses qui étaient intentionnellement cachées au public, et je suis en mesure d'affirmer que ce document offrait un tableau absolument conforme à la réalité.

Le comte Ledochowsky, aide de camp, chargé de porter ce document à Kreuznach, le remit à l'empereur Guillaume, sous pli cacheté, le matin du 13 avril 1917, en même temps qu'une lettre autographe de l'empereur Charles. Au dîner, le comte Ledochowski apprit, par les réflexions des convives, le contenu du message impérial, qu'il avait ignoré jusque-là. Le memorandum avait déjà été communiqué à l'entourage de l'empereur d'Allemagne. On se refusait à prendre au sérieux la description tragique de notre situation.

On pourra constater par la réponse provisoire de l'empereur Guillaume à l'empereur Charles — reproduite *in extenso* ci-dessous — combien il attachait peu d'importance au memorandum autrichien.

Kreuznach, le 14-IV-1917.

MON CHER CHARLES,

Je te remercie bien vivement pour ton memorandum, que je compte examiner d'une façon approfondie. Je me permettrai de te soumettre ma réponse, après en avoir référé à mes conseillers habituels. Le résultat de notre guerre sous-marine pour le mois de mars est des

plus brillant. On signale que 861,000 tonnes de navires marchands ont été coulés jusqu'ici. Cependant, il y a eu une semaine creuse, à cause des tempêtes continuelles. Le total définitif ne sera connu que vers la fin du mois prochain, et dépassera de beaucoup ce chiffre. Il faut y ajouter les navires coulés par les mines, qui atteignent, d'après des observations, portant sur un temps assez long, une moyenne mensuelle de 100,000 tonnes. De sorte que le bilan du mois de mars sera d'un million de tonnes en chiffres ronds. Lors de l'ouverture de la guerre sous-marine, notre amirauté s'était engagée à couler 500,000 à 600,000 tonnes par mois. Les effets désastreux de cette offensive, se font déjà sentir à Londres, où tous les hôtels et les restaurants ont reçu des ordres précis concernant la restriction des vivres. On ne trouve plus de pommes de terre, même à prix d'or. Sans aucun doute, l'Angleterre se trouve à la veille d'être rationnée, comme une forteresse assiégée. Un grand journal anglais a imprimé hier, pour la première fois, le mot de famine, en parlant de l'Angleterre. Ce qui aggrave cette situation, c'est la destruction des semences d'hiver annoncée par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, ce qui représente une perte de 480 millions de boisseaux de blé, soit 225 millions de boisseaux de moins que la consommation moyenne. De ce fait, l'Amérique ne pourra probablement rien exporter. Il en irait de même au Canada. L'Argentine a fermé ses frontières à l'exportation. Il ne reste donc que l'Australie. Or un navire chargé de blé met trois mois pour effectuer le voyage aller et retour. On annonce que les premières cargaisons de blé de cette provenance ont déjà été coulées par nos sous-marins au large d'Alexandrie. 3,100,000 tonnes ont déjà été coulées depuis le 1^{er} janvier 1917.

En Russie, le temps et les révolutionnaires travaillent pour nous. Il ressort des nombreuses conversations qui s'établissent d'une tranchée à l'autre, que l'armée russe ne veut plus faire d'offensive et restera dorénavant sur la défensive; c'est d'ailleurs la seule alternative qui lui reste. J'ai donné l'ordre au commandant en chef des armées de l'Est de ne plus effectuer d'attaques et de laisser les Russes en paix, surtout pendant la semaine de Pâques. Les hommes abandonnent le front en masse, pour retourner chez eux, et se livrer au pillage. Nous remettons des journaux et des tracts de toutes sortes aux patrouilles qui les distribuent avec le plus grand succès, et font ainsi connaître nos intentions pacifiques. Le temps travaille pour nous : Milioukoff, malgré tous ses discours, sera obligé de faire la paix, sinon il sera renversé. Ses adversaires veulent absolument en finir; donc les Russes viendront à nous, d'une façon ou d'une autre, et alors on trouvera bien le moyen de s'arranger rapidement avec eux. Cela ne saurait guère tarder, car là-bas aussi la famine est en marche.

Adieu. Mille salutations à l'Impératrice.

Ton fidèle ami,

GUILLAUME.

Avec quelle ardeur sincère l'empereur Charles s'efforçait de conclure la paix et comme l'empereur Guillaume s'est ingénié à traiter ses efforts de bagatelles! Suggestionné par ses généraux, toujours sûrs de signer une paix victorieuse, il semble que les succès momentanés de la guerre sous-marine aient troublé son regard, habituellement si lucide. Car cette réponse passe sous silence les questions auxquelles l'empereur Charles attachait le plus de prix.

(A suivre).

Comte A. POLZER-HODITZ.

L'autruche...

Les autorités anglaises ont permis que notre opinion publique fût discrètement informée du fait que le Quai d'Orsay s'est décidé à poursuivre sa politique à lui. Après les mois d'hésitation et d'irrésolution de la politique anglaise, le Quai d'Orsay a fini par désespérer de recevoir, des politiciens anglais, une réponse précise dans un sens ou dans l'autre, et il leur a fait savoir qu'il allait s'en passer. Voilà qui clarifie l'atmosphère. Voilà qui établit aussi le fait très important que, pour la première fois depuis plus d'un siècle, l'Angleterre n'a pas de politique étrangère arrêtée...

Depuis la paix d'Amiens en 1802 jusqu'à nos jours, non seulement l'Angleterre eut toujours une politique étrangère définie, mais elle ne cessa de posséder l'initiative dans le domaine de cette politique-là. Par initiative nous entendons ce que signifie ce même mot en matière militaire, c'est-à-dire la puissance de susciter un mouvement forçant le rival, adversaire ou allié, à le suivre et à s'y conformer. Pendant des générations, jusqu'à la Grande Guerre, l'Angleterre fut à même de prendre l'initiative en politique étrangère parce qu'elle était invincible, à l'abri de toute attaque.

La constitution aristocratique de la nation anglaise mettait le pays à l'abri de tout péril intérieur; la maîtrise des mers la protégeait contre toute invasion étrangère. Et l'Angleterre pouvait pratiquer le blocus où elle voulait, comme elle voulait et contre qui elle voulait. Seule, quelque vaste coalition eût pu avoir raison d'elle, et encore! L'Angleterre pouvait donc agir à sa guise. En fait, durant tout le XIX^e siècle, le gouvernement anglais prit toujours l'initiative. Sa politique ne fut pas toujours sage, c'est entendu, mais elle fut toujours définie et vigoureuse et dans la plupart des cas aussi sage que vigoureuse.

Quand l'Angleterre cessa d'être invincible parce qu'elle avait cessé d'être, stratégiquement, une île; quand sa flotte ne fut plus en mesure de menacer tout pays possédant une côte et des ports, le gouvernement anglais eût dû « repenser » le problème de nos relations avec les puissances rivales. L'Angleterre était devenue une puissance continentale. Les conditions de toute politique anglaise se trouvaient dominées par ce fait nouveau. L'Angleterre devenait vulnérable et capable de souffrir de grands dommages causés par un agresseur continental; elle était exposée de la même manière que les Etats continentaux l'avaient toujours été. Et l'Angleterre, comme ces Etats continentaux, était à la merci d'hostilités soudaines. Le dilemme pour l'Angleterre, car c'était un dilemme, était ou d'appuyer l'un ou l'autre groupe d'intérêts continentaux, ou d'accepter (comme dans le fameux « protocole ») un plan de contrôle international.

Pris à l'improviste par ce grand changement, l'Angleterre ne sut pas y faire face. Elle ne sut pas se dégager de ses longues habitudes. Non seulement la masse du peuple anglais, mais ses hommes publics, responsables en fin de compte de la sécurité nationale, préférèrent le confort de l'illusion à la nécessité d'affronter une réalité nouvelle désagréable. Impossible d'affirmer encore une politique d'isolement, c'eût été absurde, car tout homme un peu au courant sait que la chose est matériellement impossible. Mais nos hommes publics n'ont remplacé par aucune politique nouvelle ce qui, dans le monde moderne, n'est plus possible; ils préfèrent attendre, les yeux fermés, souhaitant que durât encore le bon vieux temps d'avant les avions — et se persuadant à demi qu'ils ont accompli ce miracle!

L'observateur continental, à Bruxelles, à Rome ou à Berlin, trouve évidemment cette absence de politique anglaise effrayante

et incompréhensible. Partout on nous pose la même question : « Pourquoi est-il impossible de connaître la position de l'Angleterre dans les dangers qui menacent l'Europe? » Et parce que la réponse vraie paraît trop absurde pour être vraie, les suppositions les plus fantastiques ont cours.

* * *

La réponse vraie est que la masse du peuple anglais ne comprend pas que l'isolement est devenu impossible, parce que personne ne lui ouvre les yeux, à ce bon peuple. Demandez à cent Anglais, pris au hasard, dans tous les milieux, quelle doit être l'attitude de l'Angleterre devant le danger d'une nouvelle guerre, plus de quatre-vingt-dix, et peut-être quatre-vingt-dix-neuf, vous répondront : « Ne pas s'en mêler. » Ne pas empêcher la guerre, mais veiller à ce que, si elle éclate, l'Angleterre ne s'y trouvera pas mêlée.

Situation comparable à celle de l'homme surpris à l'étage supérieur d'une maison, avec, sous lui, le feu dévorant les étages inférieurs, et qui, ayant l'occasion de se sauver par une échelle dangereuse ou en parachute, s'écrierait : « Merci! Ni l'un ni l'autre, car les deux moyens sont dangereux. Je reste où je suis et je vais m'employer à ce que le feu ne m'atteigne pas. » Que dire des habitants d'une vallée qui, apprenant qu'un barrage en amont menace de se rompre, et n'ayant, pour éviter l'inondation, que le choix, difficile certes, entre l'escalade d'une pente escarpée ou la fuite à toute vitesse, pour devancer à la course les flots déchaînés, répondraient : « Non, merci! Les deux solutions demandent un trop grand effort. Nous restons où nous sommes et nous veillerons à ne pas être inondés? »

Les étrangers sont évidemment abasourdis par une aussi étonnante réponse. Mais quiconque connaît l'atmosphère anglaise la comprend assez bien. Elle est le résultat d'une longue tradition de sécurité, profondément ancrée, dont il est impossible de tirer l'opinion publique anglaise, car aucune expérience ne fut encore assez dure pour avoir causé un réveil.

Tout ce qui est arrivé à l'Angleterre depuis la guerre tend à nourrir cette illusion de sécurité. L'appauvrissement graduel du pays a été caché par la dépréciation de la livre sterling et en faisant porter le poids immédiat de cet appauvrissement par deux minorités, aux intérêts opposés, alors que la majorité a été réellement avantagée. Les deux minorités ainsi sacrifiées sont la classe riche — riche au delà du niveau où le fardeau de l'*income-tax* devient considérable et désastreuse la perte du capital par les droits de succession — et la classe pauvre. La note à payer entre elles le fut en prenant la richesse de l'une pour la distribuer à l'autre sous forme de services sociaux et de subsides. L'Anglais qui travaille — à moins qu'il ne soit taxé au quart de ses revenus, ou qu'il ne vivote grâce au secours-chômage et aux aumônes — a l'impression, non seulement que les choses vont bien, mais qu'elles vont mieux. Les statistiques officielles du chômage baissent lentement, en partie grâce aux droits d'entrée, en partie parce qu'on est plus difficile dans la « définition » de chômeur et dans l'octroi des secours d'assistance. La situation de la classe moyenne est bonne. Les hauts salaires des industries protégées, surtout des industries privilégiées, se maintiennent. Et la presse exalte ce paradis des fous, soit que cela serve son tirage, soit qu'elle partage naïvement l'illusion générale. La plupart, parmi le petit nombre de ceux qui savent, croient que le devoir patriotique demande d'entretenir cette illusion.

Nourrie de la sorte, l'inertie augmente, car les choses négatives peuvent croître tout comme les choses positives : *moins dix* peut devenir *moins vingt*, tout comme *plus dix* peut devenir *plus vingt*. Chaque année qui passe voit grossir le nombre de ceux qui ont

oublié les leçons de la guerre. L'habitude de voyager à l'étranger (habitude sans grande valeur éducative d'ailleurs, mais en ayant tout de même une certaine) a beaucoup diminué par la dépréciation de la monnaie. La presse anglaise ne publie rien d'intéressant sur l'étranger. Les commentaires sur la vie italienne, française, allemande, polonaise témoignent d'une ignorance totale de l'Europe. Exemple : jamais notre presse ne parlera de la « Prusse ».

Il est presque certainement trop tard pour porter remède à cet état de choses. Il y a moins d'un an un redressement était encore possible. Il ne l'est plus guère. En vérité, si, au courant de l'été, une nouvelle politique anglaise s'affirmait, les nations européennes n'en feraient plus de cas. Elles ne pensent plus que l'Angleterre ait la volonté, peut-être même la puissance, d'agir efficacement.

Le déclin continuera. Il n'est nullement nécessaire qu'il finisse en catastrophe. La glissade peut se poursuivre en pente douce pendant une demi-génération, mais c'est peu probable, toutefois, car les chances de conflit européen sont grandes et si le conflit éclate, les vainqueurs n'auront cure des intérêts de ceux qui seront restés neutres...

HILAIRE BELLOC.

A propos du programme colonial

Le discours du prince Léopold au Sénat, le 25 juillet, a appelé l'attention sur la nécessité de promouvoir l'agriculture indigène, c'est-à-dire de faire de l'indigène un producteur autonome et individuel de richesses.

La période d'après-guerre, par suite de la prospérité factice et de la hausse inconsidérée des produits, avait en fait trompé le public peu averti des questions coloniales — surtout le public belge, qui n'avait découvert le Congo qu'après 1919 — sur la véritable situation de la Colonie.

Le public se figurait trop aisément que les affaires coloniales, commerciales, agricoles, plantations étaient faciles et rapidement rémunératrices.

Les anciens coloniaux d'avant 1910 n'ont guère participé à cet engouement peu fondé.

A maintes reprises l'Etat Indépendant avait tenté de promouvoir l'agriculture indigène (caféiers, caoutchoutiers, riz, manioc, arachides dans les Cataractes), mais il ne possédait pas les moyens d'avoir une continuité d'action suffisante. Des résultats intéressants avaient cependant été obtenus pour la culture du riz dans la Province Orientale et celle du manioc à Madimba.

En 1910 la Colonie fondait une école de moniteurs agricoles à Eala, mais la persévérance manqua également.

La crise du caoutchouc en 1912-1913 fit à nouveau surgir l'idée de baser l'exportation de produits agricoles sur les cultures et productions indigènes : palmiers, riz, et bientôt coton.

Voici ce que j'écrivais en avril 1913 (Conférence du Jeune Barreau à Bruxelles, « *Le Problème de la colonisation du Congo Belge* » :

« Coloniser un pays tropical revient, en somme, à faire participer ce pays au grand mouvement social et économique du monde, c'est-à-dire à mettre en valeur ses richesses latentes.

» Un pays neuf possède deux formes de richesses latentes

» 1^o Une richesse active : la population ;

» 2^o Une richesse passive : les ressources du sol et du sous-sol, mines, produits forestiers, possibilités culturelles.

» La richesse active : la population, est de loin la plus importante. Elle peut, en effet, suppléer à l'absence de richesses en dépôt par la création indéfinie de richesses de culture.

» La Colonie française du Sénégal en est un remarquable exemple. Le pays ne possède ni mines, ni forêts, ni caoutchouc, ni ivoire et il a néanmoins pris un développement considérable, dû uniquement au travail et à l'activité de ses habitants. Le Sénégal, en 1912, a exporté 300,000 tonnes d'arachides, représentant une valeur de plus de 600 millions.

» La Californie d'aujourd'hui est bien plus riche par ses exploitations agricoles qu'elle ne l'a jamais été à l'époque de la fièvre de l'or.

» Pour mettre en valeur la population, il faut avant tout améliorer ses conditions de vie.

» En premier lieu, il faut déterminer l'amélioration physique, c'est-à-dire l'assistance médicale indigène, organisation du service d'hygiène, de la lutte contre la variole, la trypanosé, l'avarie ; le relèvement de la situation économique au point de vue de l'alimentation et de l'habitat ; la création et la satisfaction de besoins nouveaux, c'est-à-dire la hausse de l'étalon de vie, la garantie de la sécurité des personnes et des biens, l'organisation de la prévoyance.

» Il faut, de plus, l'amélioration morale : instruction publique, enseignement d'un idéal moral et religieux, enseignement professionnel, relèvement de l'homme et de la femme par la dignité de vie, la discipline, le travail régulier.

» L'amélioration physique réagit puissamment sur le relèvement moral ; elle produit par elle-même un résultat moral en haussant l'étalon de la vie, en accroissant les besoins, en sortant l'homme de l'animalité, en l'obligeant au travail.

» De plus, l'amélioration morale ne peut obtenir des résultats définitifs que si elle se base sur l'amélioration physique.

» Enfin, tout le programme du relèvement de la race indigène, par le seul fait des ressources financières nécessaires pour en arriver aux réalisations, *dépend du développement économique du pays.*

» L'organisation des différents services nécessaires et indispensables à l'amélioration physique et morale de la population : assistance médicale, hygiène, enseignement et éducation, sécurité des biens et des personnes exige des ressources annuelles considérables.

» Seul, le développement économique de la Colonie peut les fournir, et en même temps qu'il donne au Gouvernement les ressources voulues pour réaliser son programme ; il y contribue aussi directement en répandant le bien-être dans le pays.

» Certes, au début de la colonisation, afin de pouvoir déclancher la mise en marche du programme, une partie des fonds doit provenir de subventions ou avances de la Métropole ou aussi d'emprunts faits par le gouvernement colonial, avec la garantie métropolitaine.

» Mais, un progrès régulier et durable ne peut être obtenu que s'il est soutenu par un développement économique parallèle.

» Le problème du relèvement de la race ne peut donc être considéré en lui-même, indépendamment de celui de la mise en valeur des ressources. Il en dépend étroitement, mais il doit rester au premier plan des préoccupations, c'est-à-dire que la mise en valeur du pays doit permettre d'améliorer constamment toutes les conditions de vie de la race indigène.

» En retour, l'amélioration physique et morale de la population réagira pour accélérer les progrès du développement économique.

» La mise en valeur méthodique et continue ne peut se réaliser, si elle n'améliore pas les conditions de vie de la population et d'autre part, un programme de relèvement de la race n'est pas possible s'il n'augmente pas les ressources des indigènes, c'est-à-dire s'il ne s'appuie pas sur des bases économiques.

» On a trop souvent considéré ces problèmes : relèvement de la race, exploitation du pays, comme entièrement distincts et on a voulu leur trouver des solutions indépendantes en n'envisageant qu'un seul point de vue à la fois.

La colonisation d'autrefois, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, exploitait le pays et la population sans améliorer en rien la condition des indigènes. Elle a ruiné sa propre œuvre.

» Les humanitaires utopistes qui rêvent un relèvement moral des races noires sans se préoccuper des affaires économiques commettent la même erreur. Ils opèrent dans le vide.

» Que reste-t-il de l'œuvre admirable de Livingstone, consacrant toute sa vie aux indigènes de l'Afrique centrale ?

» Les comités suscités par la Conférence de Bruxelles n'ont-ils pas dû prendre une forme politique et économique pour réaliser leur programme anti-esclavagiste et assurer la sécurité aux populations ?

» Nous voyons donc que l'amélioration de la condition des indigènes — problème primordial parce que la population est la plus grande richesse — dépend directement de la solution du problème de la mise en valeur des ressources du pays (richesses latentes). »

* * *

Mais le problème agricole congolais est extraordinairement difficile.

J'en faisais part en 1929 — conférence à la Société d'Economie politique : *La situation économique du Congo belge*, rapport sur un voyage dans la Colonie, de décembre 1928 à juin 1929.

« Ensuite, le public et beaucoup de sociétés nouvelles ne se rendaient pas un compte exact des conditions de l'Economie congolaise.

» Certes, le Congo possède en potentiel de grandes et nombreuses richesses. Mais ces richesses sont bien défendues, et pourrait-il en être autrement ?

» Si la production et la mobilisation de ces richesses étaient aisées, ce n'est pas aux Belges qu'aurait échu le laborieux honneur de coloniser le centre de l'Afrique.

» D'un côté donc, de grandes richesses minérales et végétales que vous connaissez tous, de l'autre les grandes difficultés d'exploitation.

» Ces difficultés sont :

» 1^o Énormes distances de transport ;

» 2^o Population rare, donc main-d'œuvre limitée, primitive, ayant donc peu de besoins, physiologiquement faible ;

» 3^o Sol en général pauvre et un climat rendant le développement agricole difficile et aléatoire.

» Comme correctif, heureusement, un sous-sol remarquablement riche.

» Le commerce du Congo équatorial subit une crise parce que ni lui, ni l'administration n'ont tenu compte des conditions extrêmement délicates de l'« Économie congolaise ».

» Il y a crise parce que :

» 1^o Il y a trop de firmes commerciales qui se disputent un marché restreint.

» On n'a pas tenu compte du peu de besoins du noir, de sa faible productivité et par conséquent de sa faible capacité d'absorption.

» Dans les plus petits postes une âpre concurrence se fait

entre les firmes trop nombreuses. A Coquilhatville, par exemple, il y a septante-deux firmes ; à Bumba, vingt-cinq ; à Buta, vingt-six, etc...

» 2^o Le tonnage des produits végétaux d'exportation n'augmente pas.

» Depuis quatre ans de nombreux millions ont été investis dans le Congo et le tonnage d'exportation ne varie guère ; à Matadi il est de l'ordre de 120,000 tonnes par an depuis trois ans.

» Cette situation provient d'un côté de l'abandon, ailleurs du non-développement, de la cueillette par les indigènes, alors que les plantations sont encore peu nombreuses et à leur début.

» Pour avoir une base économique stable, nous devons évoluer de la cueillette vers la plantation.

» Le palmier éléé est une des plus grandes richesses naturelles de la Colonie.

» Le Gouvernement est saisi depuis 1918 d'un projet de décret concernant la protection des huileries mécaniques et des plantations.

» L'évolution de la cueillette vers la plantation constitue une période critique qui peut durer dix ans. Nous en avons déjà perdu dix à attendre.

» Pour le coton, l'augmentation du tonnage est conditionnée surtout par les possibilités et le coût des transports. Les tarifs onéreux et les taxes limitent le paiement à l'indigène à une somme insuffisante pour éveiller son intérêt.

» *Occupation territoriale insuffisante.*

» La population du Congo est très primitive, elle n'a guère de besoins et par conséquent, elle ne peut trouver en elle-même aucun désir de progrès économique.

» Au récent Congrès international d'Agriculture tropicale de Séville M. Leplae, directeur général de l'Agriculture au ministère des Colonies, a cité des exemples frappants de l'indifférence et de l'insouciance des noirs.

» Par habitude, indolence et insouciance, ces indigènes arriérés ne cultivent que de très faibles surfaces. La surface cultivée est même insuffisante pour plus de huit ou dix mois, ou même cinq à six mois par an. Pendant le restant de l'année, hommes, femmes et enfants doivent errer dans les bois cherchant des fruits, herbes et champignons, chenilles et larves d'insectes et tâchent de capturer le gibier, les rats, oiseaux et poissons.

» Ils vivent pendant cette période comme vivait l'homme préhistorique en Europe à l'âge de la pierre.

» Aucune récolte destinée au commerce ou à l'exportation n'est l'objet de leurs plantations. Ils n'estiment que les cultures dont ils peuvent manger le produit...

» C'est chez ces peuplades que l'Administration territoriale doit éveiller une vie économique, créer des ressources aux indigènes, par la cueillette ou la plantation de vivres ou de produits d'exportation..

» Il faut donc un personnel territorial nombreux, actif, en contact étroit avec les populations indigènes pour les guider, les contrôler, faire développer les cultures vivrières, introduire des plantes nouvelles, des cultures d'exportation, coton, riz, sésame, etc., ménager et développer les palmeraies, etc.

» Or, ce personnel territorial, sur lequel repose tout l'édifice économique de la Colonie est toujours en nombre insuffisant, alors qu'on crée des services passifs : contrôleurs et inspecteurs dont l'activité s'alimente dangereusement de rapports et de paperasses qu'ils exigent du seul service territorial.

» Le service territorial doit toujours être au complet car, comme le disait M. Leplae à Séville :

« La propagande doit être continue, sinon les résultats obtenus à grand'peine ne se maintiennent pas. »

» On veut faire de l'indigène congolais un paysan attaché à sa terre... On y arrivera, mais dans deux ou trois générations.

» Pour juger les noirs et les difficultés actuelles de réalisation au centre africain, je vous citerai l'opinion du docteur Albert Schweitzer. Le docteur Schweitzer, professeur de l'Université de Strasbourg, s'est rendu en Afrique par pur idéalisme, à ses frais, pour soigner les noirs. Il a résidé pendant six ans dans une mission du Bas-Ogoué, au Gabon :

« Le primitif est un enfant. Sans autorité on n'obtient rien de l'enfant.

» Dernièrement, j'avais engagé des manœuvres pour la construction d'une nouvelle case à l'hôpital. Quand j'allai voir le soir, rien n'était fait. Le troisième ou le quatrième jour je me fâchai; alors l'un des noirs qui n'était pas même parmi les pires me dit : « Ne crie pas ainsi docteur ! C'est ta propre faute. Reste avec nous, alors nous travaillerons, mais si tu es à l'hôpital près des malades nous sommes seuls et nous ne faisons rien. »

» Pour juger les rapports entre blancs et noirs, le docteur Schweitzer dit : « Même les individualités morales et idéalistes ont de la peine à être ce qu'elles veulent être. Nous sommes tous usés par les formidables conflits entre le travailleur européen qui est chargé de responsabilité et n'a jamais le temps et le primitif qui ignore les responsabilités et a toujours le temps. »

» Les lois économiques ne sont pas les mêmes en Europe et au Centre africain. Là il n'y a pas d'offre et de demande. L'Européen a besoin du noir et le noir ne sent le besoin de personne.

» 2° Population.

» Rare, primitive, faible.

» Il faut donc une *occupation territoriale complète* et une propagande continue et incessante pour amener l'indigène à produire et en produisant à améliorer sa situation.

» Il appartient au Gouvernement de développer l'assistance médicale indigène et — comme le définissait le gouverneur général Carde, de l'A. O. F. — de pratiquer d'une façon intensive la politique de « faire du nègre ».

» Dans ce domaine l'Administration n'a qu'à copier les organisations médicales des grandes sociétés : Union Minière, Forminière, Kilo-Moto et de la Croix-Rouge du Congo.

» Seuls, un vif mouvement économique et une production accrue pourront fournir au Gouvernement les ressources de la croisade médicale. Dans ce but l'Administration doit poursuivre l'industrialisation de l'exploitation du palmier élé — produit spécifique du Congo équatorial : mesures de protection pour les huileries mécaniques.

» Facilités pour les installations : Aide et éventuelles exonérations d'impôts pendant les premières années.

» Octroi aisé de terrains pour plantations.

» *Aménagement des palmeraies naturelles par les indigènes, à leur profit*, d'après la formule des travaux d'ordre économique, organisation d'une vaste coopérative pour le transport en vrac des huiles et des palmistes et pour leur vente.

» Propagande chez l'indigène pour l'alimentation des usines; ailleurs pour la plantation du coton, du riz, etc...

» L'indigène ayant peu de besoins, le taux de l'impôt de capitation doit être ajusté aux prix des produits de cueillette.

» Je ne puis mieux caractériser le programme de l'Administration territoriale qu'en citant les paroles de Galliéni, l'organisateur de Madagascar et le maître de Lyautey : « Les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Les règlements, surtout aux Colonies » et en matière économique, ne posent jamais que des formules » générales.

» Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom » du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés et non les com- » battre, au nom des règlements.

» 3° *Le sol est pauvre et le climat présente des difficultés particulières pour les planteurs.*

» Le Gouvernement ne doit pas seulement fournir une aide sous forme de propagande et d'encouragement, il doit donner aux planteurs une aide effective par l'organisation de stations agronomiques et de laboratoires pourvus d'agronomes spécialistes itinérants, visitant les plantations, les cultures, les centres d'élevage : entomologistes, mycologistes, phyto-pathologues, vétérinaires. Ce personnel doit être renforcé.

» Les stations d'essai gouvernementales ont été transformées en plantations productives, sous forme de régie.

» La direction de l'Agriculture doit être autre chose qu'un bureau de statistiques. Eala, faute de crédits et surtout faute de personnel, n'est qu'un beau décor. »

* * *

Les conditions de la Colonie sont donc fort difficiles.

Quelle est la valeur des produits des cultures indigènes? Ces produits sont naturellement médiocres, les semences ne sont pas sélectionnées ou souvent sélectionnées à rebours, l'indigène consommant les meilleurs produits; les plants ne sont jamais renouvelés, d'où leur dégénérescence, les soins culturels, le travail de la terre, l'entretien sont réduits au minimum.

Le travail donne donc un faible rendement, d'où en beaucoup d'endroits une sous-alimentation et le dégoût d'un travail peu productif.

Le rendement à l'hectare du maïs, des arachides, du riz, de la patate douce, du haricot, etc. est très inférieur.

La qualité est médiocre et la quantité trop faible.

Il faut donc *avant tout améliorer la qualité des produits indigènes*, tant vivriers que d'exportation.

La culture du coton ne peut se maintenir que par les stations de sélection dirigées par des agronomes européens qui fournissent les graines.

La Société des Mines de Kilo-Moto a installé une ferme de cultures et de sélection pour améliorer la qualité des produits : maïs, haricots, patates douces.

L'indigène ne produisait que 800 kilos de maïs à l'hectare et 150 à 200 kilos de haricots. La ferme a importé les variétés de maïs Hickory King et Dent de cheval, a sélectionné les graines et a ainsi pu obtenir des rendements de 5,000 kilos à l'hectare en dixième culture.

M. le professeur Lathouwers, de Gembloux, a constaté les heureux effets des travaux de sélection à Dele.

Pour le haricot des variétés nouvelles ont été introduites et sont étudiées; certaines ont donné jusque 1,000 kilos à l'hectare. Des plants de patates douces hâtives et à grand rendement ont été importés d'Eala.

Tous ces heureux résultats ont été diffusés dans le pays chez les indigènes, ce qui a permis aux populations de fournir jusque 500 tonnes de vivres par semaine pour le ravitaillement des travailleurs.

L'indigène se met au travail quand il constate une bonne rémunération de son effort. Cette rémunération ne peut pas provenir d'une hausse des prix à l'unité, mais de l'augmentation du rendement à l'hectare, donc de l'amélioration de la qualité de la semence et du travail de la terre.

Il faut donc éduquer le noir et lui fournir les moyens : outillage et semences.

Le développement de l'agriculture indigène postule donc l'établissement de nombreux centres agricoles européens dirigés par des agronomes qualifiés ayant pour buts :

L'éducation de l'indigène par l'exemple;

L'étude des produits du pays, pour les marchés intérieur et extérieur, et

La fourniture d'outils et de semences.

C'est le développement du système des « agronomats » si heureusement installés par le Commissaire de district Hackars dans l'Ituri.

Il faudrait un agronome, ou station de sélection et d'éducation, pour deux à quatre territoires. Mais, pour débiter il faudra se limiter à une station par district.

* * *

Mais il ne suffit pas de produire, il faut vendre.

Il faut :

1^o Fournir les marchés intérieurs;

2^o Alimenter les marchés extérieurs.

1^o MARCHÉS INTÉRIEURS.

On oppose souvent l'exploitation minière à l'agriculture, c'est une erreur. Ces deux activités sont complémentaires. Aujourd'hui toutes les critiques au sujet du traitement de la main-d'œuvre, de la situation morale et sociale des travailleurs sont périmées.

Pour les trois grandes industries minières : Union Minière du Haut-Katanga (cuivre), Kilo-Moto (or) et Forminière (diamant), les constatations sont péremptoires.

Les travailleurs sont en grande partie stabilisés — la mortalité est faible, de 10 à 20 ‰. Les travailleurs ont fondé des foyers, la natalité y est aussi importante que dans les villages indigènes et la mortalité est réduite des deux tiers.

Personne ne songe à développer dans l'ensemble du Congo un salariat industriel; d'ailleurs, même dans les régions minières, au maximum 20 % de la population sont en service aux mines et les 80 autres pour cent vivent dans les villages, en y cultivant les produits vivriers destinés à l'alimentation.

Les sociétés minières ont intérêt au maintien de cet équilibre.

Quant aux crises, elles ne sont pas plus fréquentes pour les minerais que pour les produits agricoles et leur répercussion n'est pas plus grave, au contraire.

Une plantation doit continuer à être entretenue sous peine d'être perdue, tandis qu'une mine peut se fermer momentanément.

Quant aux travailleurs, il importe de maintenir le travail agricole des femmes par des encouragements et des primes, de façon qu'en cas éventuel de chômage les cultures vivrières individuelles puissent facilement être développées.

Mais, pour alimenter ces marchés intérieurs et ceux des grandes localités : Léopoldville, Elisabethville, Stanleyville et les moindres chefs-lieux de district, par exemple, il faut améliorer la qualité des produits et surtout faciliter les transports.

La Colonie a la chance d'être riche en gisements miniers — tout particulièrement au Katanga et à la Province Orientale.

La Province Orientale contient des mines nombreuses d'or et d'étain, depuis la frontière Nord jusqu'au Maniema.

Dès que le réseau routier sera achevé dans le Sud-Ouest, la Province Orientale prendra un grand essor et l'agriculture indigène pourra largement se développer.

Pour les marchés intérieurs les agronomes doivent éduquer l'indigène et lui permettre de fournir des produits de valeur : maïs, riz, arachides, patates douces, pommes de terre, bananes,

haricots, sésame, manioc, d'après les régions et les besoins. La sélection permettra la large rémunération de l'effort de l'indigène par l'augmentation du rendement à l'hectare. De plus, la solution de ravitaillement des marchés intérieurs résoud définitivement la question de la sous-alimentation de l'indigène (introduction de plantes vivrières nouvelles, augmentation du rendement, amélioration des qualités).

Mais il est indispensable de supprimer la redoutable corvée du portage (qui autrefois ruinait la population du Stanley-pool) et dont le docteur Motoufle a encore signalé les néfastes résultats dans son rapport sur la situation de la main-d'œuvre et des indigènes dans la Province de l'Equateur.

Il faut des routes reliant les centres de consommation aux grands villages producteurs. Ces routes doivent être bien construites et entretenues, afin de permettre un transport économique, sinon la rémunération de l'indigène s'en ressent directement.

Les Mines de Kilo-Moto, grâce aux centres d'achats établis dans les villages, au réseau routier qui les dessert, parviennent à mobiliser chaque semaine cinq cents tonnes de vivres.

La question du transport est primordiale.

2^o MARCHÉS EXTÉRIEURS.

A. — Richesses latentes.

On peut d'abord exploiter les richesses latentes naturelles du pays, c'est-à-dire les palmeraies et les dépôts de copal.

Le Congo peut exporter une grande quantité de palmistes parce que la noix palmiste est en fait un sous-produit de l'alimentation indigène. Le noir mange le péricarpe de la noix et jette celle-ci.

Le travail de concassage peut se faire au village, mais devrait être facilité par la distribution à prix coûtant de petites massettes de 200 grammes.

Ailleurs, la cueillette des régimes de noix se fait pour alimenter des usines ou pour fabriquer de l'huile de palme pour l'exportation (Mayumbe surtout).

Ici encore, il faut faciliter la cueillette, qui dans les palmeraies naturelles constitue un labeur dangereux et fatigant.

Il faut apprendre aux indigènes à aménager les palmeraies trop denses, pour en augmenter le rendement et faciliter la cueillette.

C'est un travail d'éducation à faire.

Chaque famille deviendrait propriétaire de la parcelle de palmeraie aménagée. Les agronomes et les moniteurs enseigneront et contrôleront les aménagements.

Le copal s'exploite en fait comme un gisement minier. On ne peut négliger cette richesse naturelle, dont l'extraction se fait à l'époque des eaux basses, en même temps que les pêcheries saisonnières.

B. — Création de richesses de culture.

Les produits à exporter doivent être de bonne qualité marchande et ceci est d'autant plus nécessaire que les prix mondiaux sont bas et les distances de transport importantes.

Certains produits vivriers dont nous avons parlé sont exportables : maïs, arachides, riz, sésame, etc., mais il faut des produits sélectionnés.

Le travail d'éducation et d'amélioration doit être fait par les stations agronomiques.

La station comprendra un état-major européen pour diriger les cultures expérimentales de la station, pour parcourir les chefferies indigènes, étudier les terrains, surveiller les cultures, stimuler les travaux d'entretien, éduquer les indigènes au sujet des époques des semis, de l'entretien, de la cueillette, enfin surveiller et contrôler les moniteurs agricoles formés à la station et répartis dans les chefferies.

C'est ce qui a été réalisé pour la culture indigène du coton. Les stations de sélection fournissent les graines, la surveillance et le contrôle.

Nous aurions donc :

Des moniteurs agricoles indigènes, — au début un pour deux à trois villages ou chefferies, suivant leur importance, — un par cinq cents familles par exemple.

Des agronomes itinérants pour deux à trois territoires.

Une station agronomique par district.

Le contrôle administratif et technique sera assuré par les inspecteurs provinciaux d'agriculture et le directeur général de l'Agriculture.

Une collaboration étroite doit exister entre le service agricole et le service territorial;

Agronomes et administrateurs territoriaux, chef de station agricole et commissaire de district.

L'unité de direction scientifique sera assurée dans la métropole par l'Institut royal d'Agronomie tropicale, qui vient d'être fondé.

Pour les plantations de caféiers, cacaoyers, l'éducation de nos indigènes sera fort longue parce que les plantations sont délicates, sensibles aux maladies, demandant un entretien parfait pendant de longues années avant d'être en rendement; la cueillette doit être faite avec soin, ainsi que la préparation des fruits.

Les plantations européennes, soit capitalistes, soit surtout celles des planteurs européens individuels, sont des centres éducatifs qui complètent l'œuvre des agronomes.

La généralisation du salariat agricole n'est pas à craindre car, vu la baisse de tous les produits agricoles, il ne se créera plus de nouvelles exploitations agricoles européennes, soit collectives, soit individuelles, et de plus, jamais le salariat ne pourra dépasser 25 % de la population adulte locale.

On a beaucoup critiqué l'organisation de la culture du cotonnier. C'est pourtant une belle réussite de l'agriculture individuelle indigène.

Comme M. le directeur général Leplae l'a montré, il faut toujours à la base de l'introduction d'une culture nouvelle une obligation morale qui s'atténue avec le temps.

Aujourd'hui la culture du cotonnier se développe sans aucune pression dans l'Uele et, malgré les bas prix, les indigènes sollicitent des graines pour leurs champs. La réussite a été rapidement obtenue quant aux champs collectifs des villages, ou *shamba na Boula Matari*, on a substitué le champ individuel ou familial.

La valeur du produit a été obtenue grâce aux stations de sélection dont il a été question plus haut.

La situation des sociétés cotonnières est précaire parce que l'Administration les a obligées à établir un nombre trop considérable d'usines d'égrenage — une par zone, quel que soit le tonnage de la zone; il faut y ajouter les frais énormes de transport par camions automobiles.

Les usines perfectionnées étaient indispensables, car l'égrenage à main n'aurait jamais rendu possible l'exportation de 10,000 tonnes de coton-fibres dans l'Uele.

* * *

D'aucuns accusent l'industrie et le commerce congolais d'avoir drainé tous les bénéfices hors de la Colonie.

Or, pour la cueillette l'indigène a toujours touché le maximum compatible avec les prix de transport et les conditions du marché; on s'est souvent plaint de ce qu'on gâtait le marché.

Pour le coton, le prix de fr. 0.60 au kilo de coton graines est certes un prix très bas; mais c'est actuellement un maximum qui permet à peine aux usines de couvrir leurs frais.

D'autre part, le prélèvement du fisc congolais sur l'indigène

n'est-il pas trop élevé, et ne prend-on pas trop du maigre bénéfice du paysan congolais? Pendant des années le Trésor a pris 120 millions par an, et pour 1934 l'impôt indigène est encore porté à 85 millions.

Pour permettre d'exporter des produits agricoles indigènes, il faut surtout — comme le directeur général Leplae l'a déclaré à maintes reprises — *un grand effort de réduction des frais de transport de la Colonie jusqu'à Anvers.*

L'exportation du maïs, par exemple, serait-elle possible même au tarif réduit admis actuellement de 300 francs la tonne du B. C. K. à Anvers, alors qu'il ne vaut que 500 francs en Europe? L'indigène ne pourrait recevoir que fr. 0.10 au kilo et le maïs indigène est-il coursable?

Il faut établir des tarifs forfaitaires analogues par région, de la Colonie à Anvers, pour les palmistes, huiles de palme, arachides, sésame, coton, graines de coton, fibres, etc...

* * *

Tout le monde est d'accord que dans la situation économique actuelle au Congo, seule l'agriculture indigène est capable d'amener sur les marchés mondiaux les produits tropicaux au minimum de prix de revient.

Cette politique, qui apparaissait dans les programmes de 1910 à 1914, a été obnubilée par les exagérations des prix de l'après-guerre et l'arrivée à la Colonie de capitaux nouveaux, sans expérience.

Pour promouvoir l'agriculture indigène, il faut, comme nous l'avons indiqué plus haut :

1° Des stations agronomiques, au minimum une par district, des agronomes et des moniteurs pour éduquer, guider l'indigène, lui fournir l'outillage et les semences;

2° Améliorer considérablement la qualité et la valeur des produits indigènes, et par là le rendement, tant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs;

3° Établir des tarifs forfaitaires par région, les plus bas possible, pour les divers produits indigènes d'exportation de la Colonie à Anvers, de façon à pouvoir rémunérer au mieux l'indigène (1);

4° Compléter et améliorer le réseau ferré, fluvial et surtout routier bien entretenu.

* * *

M. le professeur De Wildeman a été un défenseur persévérant de l'agriculture indigène. Il importe de renouer la tradition; la crise de la guerre et surtout de l'après-guerre ont caché les réalités parce que les bases des prix étaient complètement faussées.

Le discours princier a indiqué la voie à suivre, le programme à reprendre.

Faut-il conclure — comme d'aucuns — qu'il importe de limiter l'exploitation minière? Au contraire, les régions minières, en pleine activité, offrent des marchés intérieurs importants et assurent la prospérité des cultivateurs indigènes, — c'est ce que nous avons vu au Lomami pour le Katanga, au Kasai, dans l'Ituri et bientôt dans toute la Province Orientale.

Une industrie minière en développement outille le pays, crée le cadre et fournit les bases d'une agriculture prospère.

(1) Voir conférence Jeune Barreau du 25 avril 1932, *Revue économique internationale* de juin 1913.

« Principes d'organisation des voies de transport :
» 1° Cette organisation est la mission essentielle de l'Etat;
» 2° L'exploitation doit être faite d'après des tarifs minima. »
Même thèse défendue aux Journées Coloniales de Gand, 1913, et au Congrès colonial international de Gand en août 1913.

Quant à certains produits spéciaux d'exportation : café et cacao, M. le directeur général Leplae a montré que les résultats remarquables obtenus à la Gold Coast sont l'œuvre d'un effort systématique d'éducation des missions, qui a duré plus de soixante ans.

C'est une œuvre de longue haleine et qui, quoi qu'on en pense, demande de grandes dépenses, surtout en personnel ; c'est pourquoi il faut s'y atteler systématiquement dès aujourd'hui.

Quant à la propriété individuelle ou familiale, certes elle s'impose de suite pour les plantations arbustives. Quant aux plantations annuelles il faut tenir compte de la pauvreté du sol, de l'absence de bétail et d'engrais naturel, de la nécessité de vastes jachères et de la coutume.

L'indigène considère en effet tout le territoire de la tribu comme disponible pour ses cultures.

Sous prétexte de culture intensive, impraticable actuellement dans la Colonie, n'enfermons pas trop vite l'indigène dans des limites trop étroites. Soyons très prudents, très larges à ce sujet et mettons les indigènes sous la tutelle bienveillante de nos agronomes.

* * *

Exemple de Madimba. Pour juger ce phénomène, il faut se reporter au rapport de la Commission d'enquête de 1904, au sujet des difficultés de ravitaillement de Léopoldville.

Le développement de la culture du manioc commença dès que la population fut affranchie de la corvée du portage et qu'en 1907 l'Administration organisa des marchés aux gares et le transport du pain de manioc par chemin de fer. L'impôt en nature fut supprimé en 1909, après avoir été perçu pendant vingt ans.

C'est l'importance du marché de Léopoldville, la suppression de la corvée du portage et le transport par wagon qui furent les facteurs essentiels de la prospérité de l'agriculture indigène dans le territoire de Madimba. Pendant la guerre, par suite de la pénurie de vivres dans le Bas-Congo et au Mayumbe, Madimba a ravitaillé Matadi et Boma.

Après la guerre, l'augmentation de la population indigène de Léopoldville, passant de 13,000 habitants en 1916 à 45,000 habitants en 1930, la hausse du prix des vivres — hausse même hors de proportion avec la valeur du produit — donnèrent aux indigènes de Madimba une prospérité considérable. Aujourd'hui le mouvement se ralentit avec la diminution de la demande et la baisse des prix. Loin qu'il y ait eu carence de l'Administration, c'est celle-ci qui a préparé la production intensive et l'a rendue possible.

L'agriculture indigène ne sauve pas les colonies des crises — à preuve la crise profonde en Afrique Occidentale française par suite de la baisse de prix et de la mévente des arachides du Sénégal et la crise aiguë à la Côte d'Or où le cacao est tombé à des prix infimes.

Il ne faut pas exagérer, ni vouloir trop prouver. Il y aura encore des crises, mais l'économie indigène les supporte plus aisément. Il faut surtout éviter les monocultures, comme l'arachide au Sénégal et le cacao en Gold Coast.

Cette dernière colonie possède heureusement une *industrie minière* très florissante dans ses gisements aurifères, outre les mines de manganèse et de diamants. Pourquoi l'Afrique Occidentale française voisine n'a-t-elle pas prospecté son territoire ?

En agriculture les rôles principaux de l'Européen sont :

1^o Pour l'administration, les stations agronomiques et l'action directe sur les indigènes ;

2^o Pour les particuliers, l'achat, le traitement, le conditionnement, le transport, l'exportation et la vente des produits ;

3^o Pour créer des marchés intérieurs, la prospection et l'exploitation minière.

Dans l'ordre économique, loin d'une faillite, nous avons obtenu de grands succès dans les vastes réalisations minières. Le Congo a été remarquablement prospecté et les colonies françaises sont loin derrière nous à ce point de vue et sollicitent même l'aide de nos techniciens.

Comme le déclare le rapport de la Société Générale, l'industrie minière (cuivre, or, étain, diamant) constitue « la poutre maîtresse de l'Économie congolaise ».

Il importe de porter l'agriculture au niveau de notre industrie minière, qui en pleine crise va exporter encore pour près de un milliard de produits en 1934.

Le développement de l'agriculture doit être basé fondamentalement sur l'indigène, qui peut au meilleur prix, mettre sur les marchés intérieurs et extérieurs tous les produits tropicaux. Mais l'indigène doit être éduqué, guidé, outillé et aidé de toutes manières par le technicien agronome et commerçant européen.

C'est une œuvre de longue haleine et de larges crédits, et c'est pourquoi — après les tâtonnements et les hésitations de ces dix dernières années — nous devons l'entamer résolument, avec ténacité et persévérance.

Le Roi nous indique le but à atteindre, à nous de préparer la voie.

Colonel Georges MOULAERT,
Vice-gouverneur général honoraire du Congo,
Président de l'Association
des Intérêts coloniaux belges.

En quelques lignes...

L'Albertine

Ainsi donc, et pour déferer au désir de Léopold III, le produit de la souscription nationale à la mémoire du roi Albert sera consacré à ériger une bibliothèque. Nul hommage ne pouvait mieux convenir que celui-là. Protecteur éclairé des sciences et des lettres, le monarque à qui nous devons le *Fonds national de la Recherche scientifique* méritait que fût immortalisée sa mémoire autrement que dans le bronze. Certes, « le buste survit à la cité ». Mais l'esprit, seul, est immortel. Les Allemands ont pu incendier une bibliothèque : ils n'ont pas détruit un foyer de civilisation.

L'Albertine — comme on disait déjà la Laurentienne — contribuera d'ailleurs à rehausser le prestige international de notre pays. Trop longtemps, la Belgique a vécu sur une réputation la plus imméritée du monde. Il n'est pas vrai que Beulemans soit l'échantillon type du Belge moyen. Les savants étrangers de passage chez nous ne tarissent pas d'éloges sur les facilités qui sont accordées, en Belgique, aux organismes scientifiques. Il nous manquait une Cité des livres. Le bienfait royal n'a pas cessé de nous envelopper, de nous grandir.

Il fallait un calculateur...

Il ne reste plus qu'à confier à un architecte de métier les plans et devis de l'Albertine. Nous entendons par « architecte de métier » quelqu'un qui ne soit pas spécialisé dans la construction des gares, des ponts, des beffrois ou des marchés couverts. Une bibliothèque sert à conserver les livres ; elle doit servir aussi — elle doit servir surtout — à les communiquer dans le plus bref délai possible.

On regrette de devoir rappeler ces vérités dignes de La Palisse. Mais l'exemple récent de Louvain nous doit mettre en défiance. Or donc, l'honorable M. Warren, architecte et procédurier, n'avait oncques vu de sa vie une bibliothèque universitaire. Il se mit en devoir de construire une sorte d'hôtel de ville flamand, avec un carillon (« *J'aime le carillon de tes cités antiques* »). Le malheur veut que, le bâtiment une fois achevé, on se rendit compte qu'il était impossible d'y pénétrer avec un chargement de livres, que la hauteur des étages à l'intérieur ne correspondait pas à la hauteur des étages vus de la façade, que l'entretien du toit coûterait chaque année des sommes folles, etc.

Le Comité de l'Albertine ferait œuvre sage s'il consentait à s'adjoindre, à côté des ministres, des fonctionnaires supérieurs, des magistrats assis ou debout et des généraux à grand cordon, quelques... bibliothécaires. Les architectes seraient invités à se documenter par des visites aux... bibliothèques. Ce serait le moyen le plus sûr de respecter le génie réaliste du roi Albert.

Députés noirs

Jusqu'en 1924, ils étaient trois au Palais-Bourbon : Boisneuf, Diagne et Candace. De ce sombre trio, seul Candace survit aujourd'hui.

Blaise Diagne, qui vient de mourir, eut son heure de célébrité lorsqu'en 1917 Clemenceau le chargea de recruter des troupes noires pour le front. S'arrachant aux douceurs de Paris, il se rendit au Sénégal et parcourut l'Afrique occidentale. Comme il parlait tous leurs idiomes, il eut tôt fait d'enthousiasmer ses électeurs et d'en amener un grand nombre à participer à la « dernière des guerres ». Parfois les Noirs rechignaient à s'embarquer. Notre recruteur s'entendait alors avec les chefs, qui faisaient cerner le village et désignaient d'autorité les hommes bons pour le service. Six mois ne s'étaient point écoulés que l'élu du Sénégal avait recruté cent mille soldats.

Parfois Diagne se prenait de querelle avec son collègue de la Guadeloupe, Candace. Un jour, dans la salle des Quatre-Colonnes, les journalistes l'entendirent qui déclarait avec véhémence à son frère de couleur : « Tu peux fermer ta g...; je n'ai pas de leçon à recevoir de toi. Ton grand-père était esclave de plantation, tandis que le mien était chef de son village et anthropophage! » Une autre fois que les deux nègres se disputaient encore, Aristide Briand, qui les observait, se pencha vers Guist'hau et lui dit en confidence : « Ils vident une vieille querelle : c'est le grand-père de Diagne qui a mangé celui de Candace! »

Quant à Boisneuf, il fit, en 1919, au Palais-Bourbon, des débuts oratoires sensationnels. Il commença de la sorte son premier discours : « Je suis descendu de mon cocotier pour vous raconter des histoires pas bananes du tout. Prêtez-moi, donc mes chers collègues, toute votre attention. »

Maurice des Ombiaux

Samedi 26 mai, le restaurant de l'Hôtel Continental, à Paris, était en rumeur. De nombreux amis et admirateurs y célébraient la nouvelle promotion dans la Légion d'honneur du prince des gastronomes. La chère fut aussi somptueuse qu'il convenait. Les participants payèrent quatre-vingt-cinq francs l'honneur de prendre place à cette table insigne, et le restaurateur, dit-on, perdit de l'argent...

L'auteur du *Maugré* et de *Liège à la France* est le Brillat-Savarin de notre époque. Rien de ce qui touche à la table et à la cuisine ne lui est étranger. Il connaît tous les vins du monde, tous les fromages, et aussi tous les tabacs. Ses traités font autorité,

ses consultations prennent valeur d'encyclique, ses dégustations sont des dates, quelques mots d'éloges tombés de ses lèvres infatigables (et infatigables) assurent la fortune des restaurants où il condescend à venir dîner.

Il n'est guère de personnages plus décorés que cet homme célèbre. L'autre semaine, encore, la presse annonçait que le patriarche de Syrie l'avait créé commandeur d'un ordre illustre que seuls obtiennent les meilleurs défenseurs de la Foi. Sans doute ce haut dignitaire ecclésiastique s'est-il dit : « C'est à des moines qu'on doit la chartreuse, la bénédictine, le champagne et les meilleurs fromages. Toutes ces bonnes choses étant d'inspiration religieuse, il n'est pas possible qu'un homme qui en parle si lyriquement ne soit lui aussi fort avancé dans les voies de Dieu. Il me faut donc le décorer! »

Missus a Deo Mauritius

Durant le banquet, Maurice des Ombiaux égrena des souvenirs.

« Il est des hommes, dit-il, qui m'ont voué une gratitude éternelle pour un vin du Chili que je leur avais révélé. D'autres, qui se noyaient, m'en veulent presque de les avoir repêchés.

« Quelqu'un se trouvait en prison. Délaissant quelques jours mes eaux-de-vie et mes romans, j'écrivis une brochure pour l'en tirer. On m'en fut, sur le moment, tellement reconnaissant qu'on m'invita au château. Là, me prenant par la main, la maîtresse du logis me conduisit à la chapelle : « C'est ici, dit-elle, que tant de fois, je répandis mon cœur et mes prières, suppliant le Ciel de nous envoyer un défenseur. Dieu m'a exaucé. C'est vous qui fîtes cet archange au glaive flamboyant devant lequel se sont effondrés nos ennemis. » Je songeai à l'évangile de saint Jean : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Mauritius*. Moi qui tiens tête aux crus les plus exaltants, je fus ému jusqu'aux entrailles.

« Cependant, quelque temps après, je passais devant l'hôtel de cette pieuse personne. Je voulus lui présenter mes hommages. Mais l'épreuve était loin, madame avait tout oublié, je ne fus pas reçu, et au larbin fut d'éconduire l'ancien « envoyé du Seigneur ».

Harnachements en location

Les journalistes parisiens, qui accompagnèrent M. Barthou en Pologne, eurent plus d'une fois sujet de s'étonner, au cours de leur voyage.

La presse allemande avait annoncé que le ministre français arrivait, escorté de dix journalistes, dont huit étaient juifs. L'information était fautive, mais elle ne fut pas sans effet.

Nos voyageurs s'attendaient à une réception triomphale. Songez donc! La France qui se dérange pour faire visite à la petite Pologne; la grande dame qui vient prendre le thé chez l'humble bourgeoise! Néanmoins, l'accueil fut plutôt réservé. C'est qu'en effet la Pologne ne se considère plus aucunement comme une petite nation. Elle estime avoir atteint sa majorité, elle compte désormais sur elle-même, elle veut faire payer bon prix son amitié.

Les journalistes polonais traitèrent avec hauteur leurs confrères français. Parfois même, avec un peu de mépris. « Sont-ce là, semblaient-ils dire, ces juifs dont la presse allemande nous a annoncé l'arrivée? Ces amis de Darius et de Dubarry? Ces hommes de plume engraisés des fonds secrets? Pourquoi sont-ils si peu nombreux? Les autres sont-ils en prison, compromis dans l'affaire Stavisky? »

Il fallait détruire cette mauvaise impression, redresser une situation compromise. Un chapelier de Varsovie contribua au

redressement. Au grand banquet qui eut lieu la veille du départ de M. Barthou, les journalistes français parurent, la poitrine couverte de splendides décorations. Ils étaient passés chez le susdit chapelier dont c'est le métier de louer des harnais pour semblables cérémonies. Et pour une centaine de zlotys, chacun des compagnons du ministre de France avait pu s'accommoder.

Quiconque s'élève sera abaissé

Les Hollandais peuvent méditer à loisir cette maxime évangélique. Les huitièmes de finale de la Coupe du Monde (Football Association) leur réservaient une cuisante blessure d'amour-propre national.

On sait à quel point, à quel paroxysme d'exaltation le chauvinisme avait porté nos flegmatiques voisins du Nord. Grisés par quelques succès faciles, les équipiers du team orange s'imaginaient déjà qu'ils seraient admis à l'honneur de concourir en finale du tournoi, parmi les vivats de la foule romaine et les marbres étincelants du Forum Mussolini. Des bardes avaient composé, tout exprès, des chants de gloire. On cite le cas d'un poète qui, nouveau Pindare, célébrait sur sa lyre les exploits d'un certain Bakhuys, l'incomparable marqueur de buts. Il a bien fallu déchanter. Après avoir connu la défaite, chez elle, des... pieds de la France, la Hollande se fait battre par la Suisse lors de l'éliminatoire milanaise de dimanche dernier. En Belgique, il n'y aura qu'une voix pour applaudir à ce juste coup du sort; car la suffisance des Bataves, après leur double victoire d'Amsterdam et d'Anvers, ne connaissait plus de bornes.

Détail curieux, les résultats du premier tour de cette Coupe du Monde, que l'Italie organise dans une intention de prestige, semblent démontrer la supériorité du football de l'Europe centrale. L'Espagne exceptée (qui battit, d'ailleurs, le Brésil), tous les vainqueurs, de la Suède à l'Italie, en passant par l'Allemagne, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, la Hongrie, sont, au point de vue de la longitude, des « centraux ». Or le jeu des équipes de l'Europe centrale se distingue avant tout par des qualités de science, de réflexion. Ce qui n'a pas empêché la *furia francese* de tenir en échec, pendant deux fois quarante-cinq minutes, à Turin, le « onze » autrichien, considéré comme le favori du tournoi; cependant qu'à Florence, nos compatriotes en maillot rouge dominaient, jusqu'au repos, la forte équipe d'Allemagne. Mais si les Belges, avaient battu les Allemands les Hollandais auraient, de male honte, jauni, verdi, passé de l'orange au citron.

Confusion des langues

M. Robert Kemp est un journaliste de haut cru. Il signe, à l'*Echo de Paris*, des chroniques pétillantes. Jean-Jacques Brousseau n'a pas moins de verve : il a plus de fiel. Je goûte, à lire Kemp, un plaisir sans mélange, sans cette arrière-saveur de cornouille qui fait les dents longues.

Voilà que, dans son dernier article, il s'en prend à un M. Michel Honnorat, linguiste, lequel se ferait fort d'établir la parenté des langues indo-européennes et sémitiques. La grammaire comparée n'est pas une science calamiteuse. Mais il ne faut pas abuser du droit d'être inoffensif. Il me souvient d'une dame très mûre et très sûre — sûre d'elle-même — qui prouvait, à tout coup, la parenté de l'égyptien et des dialectes bantous!

M. Kemp se gausse avec esprit du rapprochement entre *afarfjour* (hébreu : « la taupe ») et le verbe français *farfouiller*. Pour lui, il s'en tient à la bonne vieille doctrine : le français est du latin parlé (autrement dit : vulgaire) qui évolue depuis César. Pourquoi

faut-il qu'emporté à son tour par la manie de M. Honnorat, notre chroniqueur verse dans l'érudition... et l'erreur? Non, M. Kemp, notre *on* ne vient pas de *unum*; mais de *homo* (cas sujet)! Quant à notre *sucre*, il n'est pas fils de *saccharum*, engendré du grec *saccharos*; mais il arrive en droite ligne de l'arabe, par l'intermédiaire de la Sicile où les sectateurs de Mahomet avaient introduit, tout de même qu'en Andalousie, les plantations de cannes à sucre. Seulement, dans la péninsule ibérique, plus arabisée, l'emprunt par les langues romanes s'est fait d'une façon directe, l'article arabe *y* compris. Aujourd'hui encore, l'espagnol dit *azucar*.

L'étymologie nouvelle

C'est que, pour faire de bonne étymologie, il ne suffit plus de relier par un trait mince à l'étymon latin vulgaire (attesté ou non) le dérivé roman. M. Kemp définit la phonétique une science « précise et amusante » qui, « à l'aide d'un petit nombre de règles très simples », rend compte des transformations des mots latins en mots italiens, espagnols, romans ou français. Ce n'est plus si sûr. Déjà Gilliéron et sa géographie linguistique avaient ébranlé la belle sérénité des phonéticiens de cabinet. Il appartenait à von Wartburg, élève de Gilliéron, de faire, de l'étymologie de chaque mot, un cas d'espèce.

Ce savant suisse, qui enseigne à Leipzig, observe et professe que les milieux où vivent les mots (milieu verbal, milieu social, milieu géographique, milieu historique, et ainsi de suite) déterminent, dans l'histoire de chaque mot, des « tournants » imprévisibles. Il n'y a pas de règles : il n'y a que des cas. A la documentation la plus rigoureuse — von Wartburg a plus de deux millions de fiches — d'enregistrer, de cataloguer tous ces cas.

von Wartburg, pas plus que Gilliéron, ne nie l'existence de certaines lois phonétiques. En voici une preuve « précise, amusante » — et qu'on dédierait volontiers à M. Robert Kemp. L'étymologie de *fesses* était, croyait-on, le latin *fissa* (pluriel neutre). Mais von Wartburg constate, en relevant les formes dialectales du verbe, que le normand et le lorrain disent *fessier*. Il y a là un *god* à expliquer. D'où vient-il? d'où doit-il venir?... D'une palatale, répond la phonétique. Or il n'y a pas de palatale dans *fissa*. Cherchons ailleurs. von Wartburg cherche... et trouve. Il trouve un *fascia* qui veut dire : lien d'osier servant à nouer le faisceau de ramées, le fagot. *Fascia* contient la palatale demandée. Désormais, tout s'éclaire. *Fascia* a donné *faisse*, nom d'agent, d'instrument; et le verbe *faissier* a signifié « frapper », de même qu'on fouette avec le fouet, qu'on gaule avec la gaule. En un mot comme en cent, la phonétique traditionnelle nous a appris que si, aujourd'hui, on fesse les fesses, autrefois, on faissait avec les faisses.

Fait divers et fait courant

Tout le monde épilogue sur ces mariages par annonces dont le récent crime de Loch Guidel a dénoncé, une fois de plus, les dangers. Et qui peut songer sans un frisson au sort de cette pauvre jeune femme obligée de vivre dans une solitude désolée, dans un paysage des Hauts de Hurle-Vent, avec un mari bizarre et méchant? — « Imaginez-vous quelle pouvait être l'existence de votre fille? » a-t-on demandé au père de la victime. — « Je n'avais pas le temps de m'en soucier », a-t-il répondu.

Que voilà bien la mentalité de certains parents! La sécurité matérielle avant tout. Il faut coûte que coûte amasser une dot ou caser les filles. L'essentiel est de ne pas les garder pour compte. Un anormal comme Michel Henriot n'a qu'à se présenter pour être aussitôt agréé. Et qu'avec lui, une pauvre petite fille de

dix-huit ans, infirme et fragile, puisse, presque à coup sûr, être malheureuse, personne ne s'en est préoccupé.

Le vieil et sot adage : « Il vaut mieux être mal mariée que pas mariée » aidait certaines de nos grands'mères à se résigner. L'instinct de la propriété est, chez maintes femmes, plus fort que les regrets de l'amour. Être officiellement titulaire d'une maison et d'un mari, fût-il mauvais, les console aisément du reste. Elles n'ont rien fait pour acheter leur bonheur et ne font rien pour le racheter. Et c'est ce qui est déplorable.

L'adage en question a sauvé bien des façades, mais non pas les âmes, mais non pas l'amour. Et tout en gâchant pas mal de vies, il a laissé croire à bien des chrétiens, à bien des chrétiennes que le célibat était infamant et l'absence d'un mari, une malédiction.

Les vraies victimes

Il paraîtrait que l'avocat de M^{me} Stavisky reçoit nombre de lettres de correspondants qui s'intéressent aux enfants de l'escroc et de sa complice. Certains offrent de les recueillir. D'autres envoient de modestes offrandes. Un mandat est arrivé d'Alger avec ces mots : « Pour acheter des bonbons aux gosses ».

Ceux-ci, jusqu'à présent, ne manquent de rien, encore qu'il leur manque tout : leur mère et, pour l'avenir, la possibilité de respecter l'idole qu'elle est encore aujourd'hui pour eux. De sa culpabilité ils ne savent rien. On leur a dit qu'elle était malade, dans une clinique. Le petit garçon répète que, s'il pouvait la voir, il saurait bien la soigner et la guérir. Chaque soir, les deux enfants mettent dans le lit de leur mère un mannequin, afin d'avoir l'illusion, à l'heure où passe l'homme au sable, qu'elle est encore auprès d'eux.

La pitié qui s'en va vers ces pauvres petits, mille fois plus déshérités que les plus pauvres gosses de la Zone, est compréhensible. Mais on voudrait que leur sort lamentable fit réfléchir certains parents qui, par amour du luxe, du calcul et du bas de laine, s'exposent à perdre les premiers de tous les biens : l'estime et le bonheur de leurs enfants.

Ventes de souvenirs

On ne peut se défendre d'un sentiment de mélancolie en voyant les souvenirs des écrivains et des poètes livrés à la profanation des enchères et à la curiosité cupide du public. Après la bibliothèque et les pauvres meubles de Jehan Rictus, ce sont les livres, les lettres et les manuscrits de Jules Vallès qui ont pris le chemin de la salle de ventes.

Il suffit de lire la trilogie autobiographique de Jacques Vintgras pour se rendre compte que ses idées révolutionnaires, Vallès les puisa, avant tout, dans une enfance malheureuse et une jeunesse misérable. *L'Enfant* est la pitoyable odyssée d'un petit garçon malmené par des parents cruels et qui cherche en vain la tendresse dont son cœur est avide; *Le Bachelier*, le roman tragi-comique d'un jeune homme pauvre. Pour pouvoir continuer ses études, l'étudiant désargenté avait dû tâter des professions les plus fantaisistes. C'est ainsi qu'il s'était fait un jour « pleureur de morts ». Cela consistait à s'approcher, au moment de la descente du cercueil dans la fosse, de la famille éplorée et de lui proposer de dire, en termes choisis, un dernier adieu au défunt. Après la funèbre harangue, l'orateur était convié à partager dans un cabaret voisin, ou dans la maison endeuillée, le repas traditionnel. Et ce jour-là Vallès mangeait à sa faim.

Au fond, c'était un aristocrate égaré dans la démocratie. Sa correspondance intime en fait foi. Il avait un grand talent. Ses manuscrits témoignent du soin avec lequel il façonnait son style,

renforçait le verbe, animait ses phrases. Journaliste scrupuleux, il ne tolérait pas dans la copie de ses collaborateurs la moindre négligence de forme. Certaines de ses lettres contiennent des enseignements littéraires de toute première valeur. Et ce souci de la beauté dans l'expression, du mot juste, honore assurément cet homme auquel une tumultueuse existence et un tempérament impulsif laissaient si peu de répit.

Séverine

A la mort de Vallès, ce fut Séverine, formée par lui, qui hérita de tous ses papiers. C'est la raison pour laquelle on vend l'un dans l'autre leurs notes et leurs reliques épistolaires. Celles-ci ne manquent pas d'intérêt. On y voit, peinte par elle-même, cette Séverine dont le grand cœur et l'intelligence furent célèbres, mais qui manqua terriblement d'équilibre et de jugement. Elle fut une perpétuelle révoltée. Contre sa famille d'abord qui s'opposait à ce qu'elle apprit le métier de journaliste, contre sa condition de femme, ensuite, ce qui l'entraîna à faire figure de suffragette « dernier modèle ».

« Je meurs de ce qui vous fait vivre : de révolte et de haine », écrivait-elle, en 1880, à l'auteur de *l'Insurgé*. Je meurs de n'avoir été qu'une femme alors que brûlait en moi une pensée virile et ardente. » Elle devint la secrétaire de Vallès qui la mit à rude école et la fit travailler dur. Encore que ses idées fussent très discutables et discutées, on ne pouvait que respecter la haute conscience qu'elle avait de sa profession et son amour de ce qu'elle croyait la vérité. L'interview qu'elle prit de Léon XIII en 1892 et qui parut dans *Figaro* suscita une vive émotion dans l'Europe entière.

S'il faut en juger par les dédicaces des services de presse qui lui furent faits, Séverine occupa dans l'amitié de ses contemporains une place de choix. Sur la page de garde de *Hérésiarque et Cie*, Guillaume Appolinaire écrit : « A l'ange Séverine qui est la grâce, la pitié, l'éloquence et le courage, et un maître écrivain. » Ses adversaires politiques eux-mêmes tenaient à lui envoyer le témoignage de leur attachement. Léon Daudet lui adresse « l'hommage de son admiration », et Maurice Barrès lui présente « ses respects par-dessus le fossé dreyfusard ».

L'œuvre de l'abbé Lemaitre⁽¹⁾

J'en arrive maintenant à un tournant décisif dans l'histoire des doctrines cosmologiques, à la révolution opérée dans le concept d'espace physique par les théories relativistes d'Einstein; c'est la base sur laquelle il faut s'appuyer pour pouvoir aborder les travaux de M. Lemaitre.

Nous l'avons déjà dit, pour Einstein, l'univers est fini et l'espace qui le contient doit l'être aussi. A première vue, cette seconde affirmation contredit le sens commun : une droite, objecterai-je, ou ce qui revient au même, un rayon lumineux partant de notre œil, toujours prolongé en avant, finirait-il par rencontrer une frontière limitant notre univers, le séparant du « néant »? Et « plus loin », pourquoi ne rencontrerait-on pas de nouveau des astres, à coup sûr invisibles, à cause de leur distance, mais

(1) Voir *La revue catholique* du 18 mai 1934.

existant quand même et, de ce fait, étendant les limites primitives que nous avons arbitrairement voulu imposer à notre univers? Puisque les droites « sont » infinies, l'espace qui les contient toutes ne doit-il pas être, lui aussi, infini?

C'est là toute la question : une droite « est »-elle nécessairement infinie? Mais mettre la chose en doute paraît heurter le simple bon sens; car, dira-t-on, si la droite n'est pas infinie, c'est qu'elle se ferme sur elle-même, comme une courbe et, par conséquent, ce n'est plus une droite! D'ailleurs, si l'on veut plus de rigueur, ne suffit-il pas de se référer aux fameux éléments d'Euclide, qui datent du début du III^e siècle avant notre ère, et qui forment encore le fondement de tout enseignement des sciences?

Rappelons-nous toutefois que, si à la base de la géométrie il y a des axiomes de pure logique, il y a également des « postulats » ou propositions non évidentes par elles-mêmes et en même temps irréductibles à des notions plus simples ou aux axiomes. Parmi les postulats d'Euclide il n'y en a vraiment qu'un seul qui ait sérieusement excité la sagacité des géomètres : le fameux cinquième postulat. Il se ramène à *admettre* que, par un point extérieur à une droite, il est toujours possible de mener à cette droite une et une seule parallèle. (On sait que deux parallèles sont des droites situées dans un même plan et qui ne se rencontrent jamais.) Tous les essais de démonstration ou de réduction tentés depuis la Renaissance ont été infructueux. Il n'y a pas un siècle que nous savons pourquoi : c'est qu'il existe des géométries « non euclidiennes », basées sur le rejet du cinquième postulat, et néanmoins construites avec une logique aussi inattaquable que celle qui a édifié la géométrie d'Euclide. L'une de ces nouvelles géométries, celle de Riemann, qui n'admet pas l'existence des parallèles, a été surtout propagée en Belgique par feu Mansion, professeur à Gand; elle conduit directement à la notion de droite fermée sur elle-même, de longueur totale finie et, par conséquent, à la notion d'un espace appelé souvent espace sphérique ou encore elliptique, fermé sur lui-même et de volume total fini, c'est-à-dire remplissable complètement au moyen d'un nombre fini de volumes élémentaires, et néanmoins sans borne, sans frontière, sans surface le limitant « extérieurement ». L'espace de Riemann « se ferme » sur lui-même.

De plus, ce nouvel espace n'a pas de point central, privilégié par rapport aux autres. Tous ses points jouissent des mêmes propriétés : aucun ne se distingue des autres; il n'y a pas de « centre » de l'espace. On dit que l'espace de Riemann est « homogène ».

Assurément, ces propriétés, bien solidement établies du point de vue rationnel, sont loin de faire image dans nos esprits. D'autre part, sans en contester la vérité du point de vue purement mathématique, il nous déplaît cependant d'en admettre la validité pour le monde physique qui nous entoure, et l'expérience nous prouve que, même à l'échelle du système solaire, une ligne droite ne se ferme pas sur elle-même. C'est vrai, mais il importe cependant de remarquer qu'aux dimensions du monde stellaire, que nous commençons à connaître et dont nous allons dire un mot, notre imagination vulgaire ne nous est plus d'aucun secours; au contraire, elle peut même nous induire en erreur.

Si grands qu'aient été les progrès récents, on peut estimer assez exactement que l'étude de l'univers n'a cependant porté jusqu'ici que sur une partie de l'ensemble du monde qui, pour un géographe, serait comme le territoire de la Grèce comparé à l'étendue de toute la terre.

Néanmoins, des résultats importants découlent de cette étude : on connaît déjà, avec une approximation suffisante, la densité moyenne de répartition de la matière dans l'espace. Or Einstein a montré que c'est la présence de matière, d'énergie pour être plus précis, qui cause la « fermeture » de l'espace. Il a prouvé que si le monde est fermé, le tour d'univers est proportionnel à

la quantité totale de matière existant; il a d'autre part mis en évidence les raisons d'ordre théorique, spéciales à la théorie de la relativité, qui conduisent à considérer le monde comme fermé. Il a ainsi obtenu une estimation du tour actuel d'univers qui, retouchée depuis par Eddington, se monte à environ trente milliards d'années de lumière.

On sait que l'unité astronomique de distance est la distance parcourue par la lumière en un an de temps, soit neuf mille milliards de kilomètres.

Nous nous trouvons dans une situation analogue à celle des anciens qui auraient fait une première estimation du tour de la terre, en ne connaissant de celle-ci qu'un territoire grand comme la Grèce. La comparaison, pour imparfaite qu'elle soit (car la *surface* de la terre y joue le rôle de *volume* de l'univers), peut d'ailleurs être poussée plus loin : un voyageur antique allant toujours droit devant soi aurait fini par revenir à son point de départ, après un périple de 40,000 kilomètres. Il aurait ainsi découvert expérimentalement que la terre est ronde, et que son aire est finie, quoique aucune frontière ne la délimite, comme cela aurait dû être le cas si la terre avait été plate, ainsi qu'il pouvait le croire en partant. De même nous découvririons que l'univers, c'est-à-dire l'espace physique réalisé effectivement dans la nature, est en lui-même fini, fermé, quoique sans frontière, en abrégé, nous dirons riemannien, et cela contrairement à l'image intuitive que nous nous en faisons anciennement.

Mais il y a encore quelque chose à préciser dans la comparaison, et ceci nous amène au point final, but de cet exposé. Le voyageur antique suppose, à bon droit, que la terre sur laquelle il se déplace conserve sa forme durant le cours de son voyage. Si, par invraisemblable, elle se dilatait sans cesse, on pourrait imaginer une vitesse de gonflement de la terre telle que le voyageur n'arriverait jamais à destination. Or, c'est ce qui existe à présent dans notre univers. Celui-ci est bien fini, quoique sans borne, mais il est instable et en expansion continue. Telle est, en résumé, la découverte capitale de notre savant collègue, venant ajouter un trait essentiel à la description d'Einstein. Dans celle-ci, la conception du monde était statique; la voici maintenant devenue dynamique.

Mais avant d'examiner les conséquences que cette conception entraîne dans différents domaines, il faut au moins citer les faits d'expérience astronomique sur lesquels elle repose solidement, et pour cela nous devons ouvrir une brève parenthèse, pour rappeler les traits principaux de la structure du système stellaire.

Imaginons que nous accompagnions dans son voyage à travers les espaces intersidéraux un rayon de lumière partant de notre soleil. A la vitesse de trois cent mille kilomètres par seconde, huit minutes nous suffisent pour atteindre notre Terre, trois à quatre heures pour franchir, à l'orbite des planètes Neptune et Pluton, les limites extrêmes de notre système solaire. Déjà nous entrons dans une vaste solitude froide et sombre, car le soleil à cette distance ne ressemble plus qu'à une très grosse étoile. Cheminant à la vitesse énorme de la lumière, il ne nous faut pas moins de trois ans pour atteindre l'étoile la plus proche; mille à dix mille ans sont nécessaires pour atteindre toutes les étoiles visibles à l'œil nu.

Nous avons ainsi traversé dans sa longueur ce magnifique ensemble auquel nous appartenons et qu'on nomme *galaxie*, car la Voie Lactée, qui lui donne son nom, en est la partie essentielle. Sortant maintenant de la galaxie qui paraît si vaste, nous ne faisons que commencer notre voyage. Dans le vide immense qui entoure la Voie Lactée, neuf cent mille ans, pas moins, sont nécessaires pour rencontrer une première grande nébuleuse « extragalactique », c'est-à-dire une nouvelle galaxie, analogue à la nôtre, bien que plus petite. Ce petit univers, cet univers-île, comme on

l'a bien nommé, ou cette oasis dans le désert de vide, de froid et d'obscurité qu'est l'espace interstellaire, n'est que le premier d'une série que nous rencontrons en poursuivant notre voyage fantastique. Nos meilleurs instruments ont repéré des nébuleuses extragalactiques jusqu'à des distances de cent cinquante millions d'années de lumière et on en connaît aujourd'hui un million. Ce qu'il faut encore ajouter, et c'est là une découverte expérimentale récente et bien établie, c'est qu'elles paraissent toutes s'éloigner de nous avec une vitesse élevée d'autant plus grande qu'elles sont plus loin de nous. On a ainsi enregistré des vitesses d'éloignement atteignant vingt-cinq mille kilomètres par seconde.

Un tel phénomène ne peut évidemment être dû au hasard. Que nous apprend la théorie de la relativité au sujet de la vitesse de récession des nébuleuses ? Sous la forme que lui a donnée Einstein, rien du tout; elle ignore complètement ce phénomène, ce qui est une grave lacune. Une variante de la théorie, proposée par M. de Sitter, de Leyde, bien avant la découverte de la récession des nébuleuses, semblait pouvoir expliquer le phénomène, mais prêtait le flanc à des critiques graves. Chacun des deux points de vue paraissait contenir une part de vérité et une part d'erreur. Était-il possible de trouver une solution nouvelle, réunissant les avantages des deux précédentes, sans offrir leurs inconvénients et expliquant immédiatement le phénomène constaté ?

C'est la question que notre collègue se posa, en y donnant une réponse affirmative, dans un mémoire d'une extrême clarté, allié à une grande concision, paru dans les *Annales de la Société Scientifique* en avril 1927, et intitulé : « Un Univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques ».

Ce mémoire si important, puisqu'il marque une date dans l'évolution de nos conceptions sur l'univers, n'éveilla cependant l'attention du monde scientifique que trois années plus tard. Je cite un extrait d'une note publiée par le grand savant britannique sir A. Eddington, dans le périodique de Londres *Nature* (7. VI 30) : « Il y a trois ans, un progrès des plus importants dans cette matière a été accompli par l'abbé Lemaître. Jusque tout récemment, son mémoire semble avoir passé presque inaperçu. » Ailleurs, du même auteur : « Avant d'avoir terminé les présentes recherches, j'ai eu connaissance d'un mémoire de l'abbé Lemaître où se trouve donnée une solution remarquablement complète des diverses questions liées aux cosmogonies d'Einstein et de de Sitter... Je désire réexaminer la question du point de vue astronomique, bien que mon espoir initial d'ajouter une contribution nouvelle ait été devancée par la brillante solution de Lemaître. »

Einstein avait, le premier, fixé des dimensions à l'univers; avec lui, l'espace physique a cessé d'être illimité, amorphe, il a eu contraire acquis une structure parfaitement logique; il restait toutefois fixe, figé, permanent, j'allais dire éternel. Le voici maintenant soumis à une impérieuse destinée, comme toute chose créée : il évolue, il change, il passe; le terme de l'évolution paraît bien devoir être un état de dispersion extrême, correspondant à l'ancienne théorie de de Sitter; d'autre part, à une époque précédant la nôtre et qu'il devient possible d'estimer grossièrement à une centaine de milliards d'années, durée que l'on peut à bon droit appeler *l'âge du monde*, celui-ci a dû partir d'un état instable, relativement fort condensé, dont nous serions encore beaucoup plus rapprochés que de l'état final.

Et ainsi s'impose, de façon précise, et pour la première fois dans la science, une limite de durée à assigner à la formation du monde et à l'évolution des nébuleuses et des étoiles, question ardemment débattue depuis plusieurs années, et sur laquelle les progrès récents de la physique ne pouvaient jeter que des lumières insuffisantes. La durée du cycle de formation des étoiles avait été fixée jusqu'à mille fois celle que notre collègue leur assigne et l'on peut déjà

observer l'influence profonde qu'a produite en astrophysique l'introduction de sa cosmogonie rapide.

Plus récemment, le développement de ses premières idées s'est poursuivi et se poursuit encore dans l'étude plus détaillée de la formation des amas de nébuleuses et d'étoiles, sur lesquelles on ne possédait jusqu'ici que des connaissances empiriques.

Enfin, considérant de plus près le rôle que les rayons cosmiques jouent en astrophysique, notre collègue a été amené à faire sur leur origine encore obscure une hypothèse hardie, celle de *l'atome primitif*. Il suppose que l'origine du monde a été une sorte d'atome géant, contenant toute la masse de l'univers actuel, et qui aurait évolué par voie de décomposition spontanée, absolument comme les corps radioactifs que nous connaissons, mais à une échelle incomparablement plus vaste. Les rayons cosmiques joueraient ainsi le rôle des rayons émis dans les transformations radioactives et ne seraient autres que les témoins physiques survivants des âges les plus reculés, préservés jusqu'à nos jours dans leur course errante à travers les espaces vides du ciel. Comme l'a si bien écrit notre collègue : « Nous pouvons concevoir que l'espace a commencé avec l'atome primitif et que le commencement de l'espace a marqué le commencement du temps. » Quant à l'évolution du monde, ajoute-t-il, elle « peut être comparée à un feu d'artifice qui vient de se terminer. Quelques mèches rouges, cendres, fumées. Debout sur une escarville mieux refroidie, nous voyons s'éteindre doucement les soleils et nous cherchons à reconstituer l'éclat disparu de la formation des mondes. »

Il me faut conclure, et je ne crois pas pouvoir le faire de manière plus appropriée qu'en évoquant devant vous la séance, grande dans sa simplicité, qui eut lieu à la Fondation Universitaire, le 17 mars dernier, en présence de notre jeune Souverain, jour pour jour un mois après l'événement tragique qui avait jeté le deuil sur la Patrie. Nous faisons nôtres les paroles si justes et si émouvantes dans leur sobriété, prononcées alors par M. Francqui, et que M. le Doyen de la Faculté des Sciences vient de nous rappeler.

Permettez-moi encore, mon cher Collègue et Ami, au nom de tous mes collègues que j'ai l'honneur de représenter ici, et au mien, à moi qui vous ai suivi depuis les bancs de l'Université au cours de chacune de vos étapes, de vous adresser le témoignage public de notre plus affectueuse admiration et de notre plus haute estime. Que Dieu vous donne de pouvoir poursuivre avec fruit vos brillantes recherches, pour l'honneur de notre chère *Alma Mater*, pour celui de notre jeune Nation qui monte et, j'ose l'ajouter, pour le prestige de la grande Cause catholique que nous avons l'honneur de servir !

Charles MANNEBACK.
Professeur à l'Université de Louvain.

VIENNENT DE PARAÎTRE

Jean MORIENVAL
LES CRÉATEURS DE LA GRANDE PRESSE
E. de Girardin, H. de Villemessant, M. Millaud.

Edit. Spes : 12 francs.

Dr CABANÈS
LA VIE THERMALE AU TEMPS PASSÉ
avec 89 illustrations.

Edit. Albin Michel : 20 francs.

Emile BAUMANN
AMOUR ET SAGESSE

Edit. G. Grasset : 15 francs.

Baronne A. DE PITTEURS
LE PÈRE VALLÉE

Editions du Cerf à Juvisy : 15 francs.

J. WEBERT
SAINT THOMAS D'AQUIN
le génie de l'Ordre

Edit. Denoël et Steele : 20 francs.

Pour le Père Lebbe!...

Deuxième liste des dons reçus :

Mme Maurice Proeys, Bruges	fr. 500
P., Liège	500
Th. Gollier, Bruxelles	500
Mme Lannoye, Genval	300
Jan Van der Borcht, Louvain	200
Alphonse Halflants, Lubbeek	200
H. D. C., Gand	200
Donat van Caillie, Bruges	100
Anonyme, Bruges	100
Mme Biebuyck, Ypres	100
Charles Van Cuyck, Anvers	100
Vuylstek, Gheluwe	100
J. T., Louvain	100
Abbé Raoul Gabbe, Binche	100
Mme P. D., Bruxelles	100
Abbé L. Letellier, Châtelet	100
Docteur Paul Rolin, Florennes	100
Manneback, Bruxelles	100
Mme J. de Bay, Langerbrugge	100
Anonyme	95
R. P. Léon Van Hove, Bruxelles	75
Un groupe d'employés, Liège	52
Abbé Carrière, Bruxelles	50
R. A., Boitsfort	50
Paul Lagasse, Bruxelles	50
Willy Van Eeckhout, Anvers	50
Fernand Desonay, Liège	50
V. G., Virton	50
Mme Ch. van Bockryck, Bilsen	50
M. M., Morhet	50
A. Vignery, Gand	50
T. Pluvilage, Bruxelles	50
Raymond Vluys, Anvers	50
Abbé A. Godart, Avins	50
T. Huygebaert, Anvers	30
Antoine Lambert, Ostende	30
Dom Thomas Becquet, Pepinster	25
Chanoine J. Lemaire, Malines	25
A. de G., Liège	25
Anonyme, Virton	20
Abbé J. W., Fraire	20
Anonyme, La Panne	20
J., Wavre	20
Henri Lagasse, Bruxelles	20
Mlle Snoy, Bois-Seigneur-Isaac	20
Abbé Jacquemin, Bourcy	20
Jean Lobet, Woluwe-Saint-Lambert	20
François Dewit, Bruxelles	20
Mlle G. Wattecamps, Couillet	20
Mme Vallez, Bruxelles	20
Abbé Goossens, Bruxelles	20
Mlle J. Raucq, Tournai	20
Cléa, Liège	20
Abbé Genicot, Les Villettes	20
Anonyme, Bruxelles	13
A. Olbrechts, Malines	10
P. H., Huy	10
Fernand Delaby, Basse-Wavre	10
Léandre Planq, Strépy	10
Chanoine Jannes, Malines	10
Anonyme, Montzen	10
Louis Clavier, Liège	10
Mme Michiels, Bruxelles	5
Total de la deuxième liste	fr. 4,945
Total de la première liste	fr. 9,422
Reçu à ce jour	fr. 14,367

Ami lecteur qui n'avez pas encore donné votre obole, envoyez-la-nous sans tarder au compte chèque postal de la *Revue catholique* n° 48.916.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Une. Lettre de Léon Bloy

A Firmin van den Bosch.

Si quelqu'un s'avise de publier un jour ma correspondance, quand j'aurai cessé de souffrir en ce monde, quelles lamentations! quelles implorations douloureuses! et quels cris de colère sortiront des vieux tiroirs!

LÉON BLOY, *Le Mendiant ingrat*.

J'ai publié, en 1891, dans un périodique gantois auquel nous tentions pour lors, mes amis et moi, d'insuffler un peu de jeunesse, et dont les numéros dès longtemps oubliés consomment leur destin sous la poudre de greniers provinciaux, une assez longue étude sur Léon Bloy.

Elle avait failli voir le jour dans la *Revue générale*, dont le secrétaire, — ce lettré délicat, mais tout académisme et mondanité, que fut Eugène Gilbert, — alléché sans doute par une matière si neuve, m'avait aimablement pressé de lui confier en lecture mon manuscrit. Mais elle n'y parut point. Sa publication prochaine me fut d'abord annoncée, au prix de quelques retouches légères, à quoi, non sans m'être cabré, je consentis. Une d'elles, surtout, fut cruelle à ma juvénile intransigeance : il fallut sacrifier une épithète malodorante, qui caractérisait exactement telles outrances verbales de Caïn Marchenoir, mais capable, m'assura-t-on, d'asphyxier d'un coup dans leurs bergères aristocratiques tout un lot de douairières. « Il arrive à son éloquence — avais-je écrit — d'être audacieusement fécale. » Le comité de rédaction avait frémi : jamais ce vocable incongru n'accéderait aux salons bien pensants.

Ces héroïques holocaustes ne rachetèrent point, toutefois, aux yeux de mes rigides censeurs, la tare essentielle de ma prose : on y décelait sans peine de la sympathie pour Léon Bloy. Eugène Gilbert m'informa très amicalement, le 7 juillet, que, contre son attente et à ses vifs regrets, la majorité du comité, réuni la veille, n'avait pas été d'avis d'insérer mon article : « J'ai été contraint — écrivait-il — d'exposer que, malgré certaines réserves, l'article était évidemment sympathique à M. Léon Bloy et c'est, je pense, cette note qui le condamne. J'ai peu étudié Léon Bloy, je l'avoue à ma honte, car sa personnalité mérite l'attention. L'avis, émis hier, qu'il ne peut entrer dans la ligne de conduite de la *Revue de présenter comme catholique et d'analyser avec une visible bienveillance* un écrivain qui, d'un jour à l'autre, peut, comme M. Péladan, *excommunier le Pape*, n'a point été suggéré par des *perruques* ou des *retardataires*, comme vous pourriez le croire. Il émane de ceux qui représentent les *idées jeunes* (1). »

La précieuse lettre, et quel témoignage! Pas un mot qui n'y porte sa date. Voilà l'air que nos mentors nous donnaient à respirer, les pasteurs dont nous fuyions allégrement la houlette! Ces lignes, encore qu'il paraisse peut-être plus séant d'en gémir, je les relis toujours avec délice. Mais depuis, grâce à Dieu, l'on a su voir plus large; même à la *Revue générale*, Léon Bloy eut sa revanche.

* * *

La mort n'a point cessé, depuis seize ans, de le grandir. Assurons-nous qu'il grandira encore; nous n'aurons assisté qu'au lever de sa gloire. Vivant, il demeura l'Invendable, traqué jusqu'au bout

(1) C'est Eugène Gilbert qui souligne.

par la cruelle misère, qui l'eût cent fois écrasé — deux de ses enfants ne succombèrent-ils pas en bas âge au dénuement? — si la Providence n'avait pris soin de guider vers son abandon, à chacune de ses dures étapes, des âmes secourables, fraternelles ou filiales, qu'honore à jamais leur fidélité, un Pierre Termier, un Jacques Maritain, pour n'en pas nommer d'autres, magnifiques répondants d'une grande âme. Et voici qu'autour de la tombe d'où monte une véhémence clameur de colère et d'amour, un auditoire enfin s'assemble, de jour en jour accru, si nombreux et si fervent que le *Mercur de France* ne craint pas d'annoncer une édition des œuvres complètes de Léon Bloy : peut-être va-t-il, enfin, « devenir une affaire ».

Combien de publications nous entretiennent à présent de l'intraitable démolisseur, odieux à la république des lettres, suspect à la république chrétienne! On a pu lire, ici même, des pages vengeresses de Pierre Termier, l'émouvant témoignage de gratitude de son filleul Jacques Maritain, conquis à l'Église avec les siens par la fulminante prédication du maître. Nous eûmes la primeur de l'étude si complète de M. l'abbé Paul Jury sur la pharamineuse illusion, trop évidemment sincère et si préjudiciable au crédit herméneutique de sa victime, d'où naquit une bonne part de l'œuvre de Bloy et qui gouverna la moitié de sa vie. Nos lecteurs n'ignorent certes pas les pieux travaux, trop apologétiques peut-être en dépit d'un méritoire effort d'impartialité, de M. Hubert Colleye : *L'Ame de Léon Bloy*, et de M. Léopold Levaux : *Léon Bloy*, qui nous apportent, l'un, de si précieux documents communiqués par l'admirable veuve qui est, elle aussi, devant Dieu; l'autre, le témoignage non moins précieux d'un fils spirituel; l'un et l'autre, un jugement d'ensemble, influencé sans conteste par une vénération qui touche au culte, mais appuyé sur une connaissance approfondie de l'homme et de l'œuvre et formé en toute indépendance (1).

D'autre part, la correspondance publiée de Léon Bloy tient déjà plusieurs volumes (2), et l'on sait qu'à La Rochelle, sous la direction de M. Josephallery, paraît depuis plusieurs années une revue : *Les Cahiers Léon Bloy*, qui s'interdit tout autre objet que le maître.

Les récents zéloteurs de sa gloire s'abuseraient, toutefois, s'ils se donnaient les gants de la découverte et de la révélation de son génie. Certes, sa biographie leur est fort redevable. Ils l'ont dégagée des fictions du *Désespéré* et de la *Femme pauvre*, qui romançaient à outrance une réalité déjà passablement dramatique. S'il reste encore, dans la jeunesse de Caïn Marchenoir et jusqu'à son mariage, des années très obscures, plus d'un mystère, indéchiffrable de son vivant, est désormais éclairci. On leur doit aussi, à ces champions, la juste lumière enfin répandue sur le caractère si diffamé de l'homme, sur la sincérité, la profondeur, la force rayonnante de sa foi, sur d'illustres paternités spirituelles, sur l'impérieuse beauté d'une âme qui sut gagner et retenir la vénération de tant de nobles cœurs.

Mais on ne les avait pas attendus pour distinguer en Léon Bloy un écrivain de haute race. Si chacune de ses pages élargissait autour de lui la solitude, on ne fuyait en hâte que les traits furieux du sagittaire; aussitôt à l'abri, on tendait l'oreille au rythme de ses anathèmes et l'on applaudissait en dépit de soi le splendide

(1) Dans la *Libre Belgique*, M. Ageorges s'est à plusieurs reprises répandu sur Léon Bloy en propos aigres. Nul ne songe à lui dénier ce droit. Mais quels procédés insolites! Il écrit : « Si on lui permet de dire son fait au Pape, parce que celui-ci a reçu un personnage qu'il appelle « une râclure de dépotoir, » un résidu d'abcès anticlérical », pourquoi ne le supporterait-on pas de quelques-uns de nos contemporains? » Pourquoi M. Ageorges permet-il à ses lecteurs, en ne le nommant pas, de croire que le personnage ainsi qualifié méritait plus de considération? Or, il s'agissait du dégoûtant Léo Taxil.

(2) On ne saurait passer sous silence la belle et éloquente préface de M. Jacques DEBOUR, qui ouvre le recueil des *Lettres de Léon Bloy à Frédéric Brou et à Jean de la Laurencie*, ni l'introduction de M. Jacques MARITAIN aux *Lettres à Véronique*.

« joaillier de malédictions ». M. Léopold Levaux l'a justement reconnu : cette conspiration du silence, dont Bloy se plaignit sans cesse avec tant d'amertume et qui le vouait à la faim, ne fut pas, à beaucoup près, aussi unanime et constante qu'on se plut à le dire. Bien des portes qu'on lui ferma l'avaient d'abord accueillies. Quoi d'étonnant? Il se refusait mordicus à tremper son vin, tandis que ses hôtes tremblaient pour l'insipidité de leur eau claire. Il semblait, d'ailleurs, que le plus pressé fût, pour lui, de démolir la maison. L'on ne tardait plus, alors, —

Cela par malheur d'ailleurs se comprend,

eût soupigné Verlaine, — à lui indiquer la sortie, et l'on saluait avec soulagement son départ.

Des débouchés, il en avait eu : d'abord, mais éphémèrement, l'*Univers* de Veuillot; plus tard, lorsqu'une suite d'articles au *Chat noir* lui eut fait chez la gent lettrée une brusque célébrité, la *Nouvelle Revue* de M^{me} Adam, la *Revue de Genève*, le *Mercur de France*, la *Plume*, le *Figaro*, le *Gil Blas*, enfin, qui le chassa pour avoir, catholique, refusé un cartel.

La critique s'occupait-elle de lui? Celle qui juge sous la Coupole, ou qui se flatte d'y rendre un jour ses arrêts? Non, et pour cause. Il ne me souvient pas que la sourcilieuse *Revue des Deux Mondes*, par exemple, soit jamais descendue à prononcer son nom. M. René Doumic rougirait de le connaître : on a tant de gloires à relustrer dans son olympe. Mais ailleurs? A partir de 1892, l'on rencontre dans le *Mercur de France*, dans les *Entretiens politiques et littéraires*, au *Figaro*, au *Gil Blas*, au *Journal*, des études ou des articles que signent William Ritter, Paul Adam, Bernard Lazare, Remy de Gourmont, Camille Lemonnier, Octave Mirbeau. C'est à l'occasion de la *Femme pauvre* que ce dernier prit la parole, et superbement, pour la défense du Réprouvé. Écoutons :

« Voilà un homme d'une rare puissance verbale, le plus somptueux écrivain de notre temps, dont les livres atteignent parfois à la beauté de la Bible. Ne cherchez ni dans Chateaubriand, ni dans Barbey d'Aurevilly, ni dans Flaubert, ni dans Villiers de l'Isle-Adam une prose plus architecturale, d'une forme plus riche, d'un modelé plus savant et plus souple. Dans quelques pages du *Désespéré*, par delà d'antipathiques violences et des malédictions disproportionnées, il s'est élevé jusqu'aux plus hauts sommets de la pensée humaine. Pour peindre des êtres et des choses, il a souvent trouvé d'étonnantes, de fulgurantes images qui les éclairent en profondeur et pour jamais... Les livres de Léon Bloy fourmillent de ces choses. Il en est d'incomparablement belles et nobles. Elles naissent, à chaque page, sous sa plume, tout naturellement et sans efforts. Il est en état permanent de magnificence... Même dans la frénésie de l'insulte, il est magnifique encore. Il sertit d'or l'excrément; il monte sur des métaux précieux, précieusement ouvrés, la perle noire de la bave... Si ceux-là qui ont charge de nous éduquer avaient la conscience de ce qu'est la beauté, s'ils comprenaient la responsabilité qu'est leur mission propagatrice, il y a longtemps qu'ils eussent choisi, dans les œuvres de cet admirable écrivain, tels paragraphes, tels chapitres ou telles phrases, pour en faire des modèles d'éloquence. Il n'y en a, nulle part, de plus impeccable et de plus superbe. »

Je ne m'excuse point d'une si longue citation : cet hymne est à l'honneur du mécréant Mirbeau non moins qu'à la gloire du mystique Léon Bloy. Quant à son efficacité, jugez-en : il ne fallut pas moins de seize ans pour écouler la première édition de la *Femme pauvre* (1).

Tel était, en 1897, le crédit du Mirbeau dont une chronique fameuse avait, sept ans plus tôt, lancé dans la renommée notre jeune Maeterlinck. Néanmoins, cette voix sonore, jointe à mainte autre pour la louange et dans l'admiration, ce n'est pas là, propre-

(1) LÉON BLOY, *Au Seuil de l'Apocalypse*, p. 28.

ment, l'infrangible silence dont se plaint et s'irrite, chaque jour, l'Invendable.

Dans ce pays — ne l'oublions pas — la *Jeune Belgique* et l'*Art moderne* avaient, dès 1887, fait fête à Léon Bloy. L'une, non contente de vanter le *Révéléateur du Globe*, s'offrait à publier le *Désespéré*, dont l'audace effrayait les éditeurs parisiens, et publiait en effet le terrible *Hermaïphrodite prussien*, portrait au vitriol d'Albert Wolff, un des rois du Boulevard. L'autre saluait ainsi l'œuvre nouvelle : « *Un Désespéré* s'impose avec toute la force de ses qualités dominantes : la sincérité, l'originalité, la force. C'est un livre, c'est-à-dire autre chose que des pages cousues ensemble et serrées dans la main jaune d'une couverture. L'impression une et décisive qui s'en dégage? La fureur. Elle se tord à chaque chapitre; elle flamboie, pourpre comme un glaive ou plutôt blanche, chauffée à l'excès et terrible et fixe (1). » Dans ses numéros des 8 et 15 mai, la revue d'Edmond Picard accueillait une étude de Bloy sur *En Rade*, de Joris-Karl Huysmans, s'honorait de l'hospitalité donnée au « grand artiste à plume poignardante » et admirait en lui « un des plus étonnants phénomènes littéraires de ce temps ». Quinze jours après, elle extrayait du *Pal*, pour en régaler ses lecteurs, la *Grande Vermine*, qui fouaillait féroce les puissances de la presse. En décembre 1892, elle publiait encore l'*Archiconfrérie de la Bonne Mort*.

Émile Verhaeren, dans le *National*, en 1884, et M. Arnold Goffin, dans la *Jeune Belgique*, en 1895, avaient parlé de Léon Bloy; il entretint pendant deux ans, de mars 1887 à janvier 1889, une correspondance amicale avec Georges Khnopff, qui lui offrit un refuge à Bruxelles et l'assista pécuniairement tant qu'il le put (2). C'est, enfin, dans le *Magasin littéraire* de Gand que parut, en 1891, la *Chevalière de la Mort*, sa première œuvre, qui se morfondait depuis des lustres dans l'attente d'un éditeur.

Mon étude l'y suivit de près, et, promptement informé, Léon Bloy s'empressa de m'écrire des bureaux de la *Plume* :

Paris, le 19 décembre 1891.

MONSIEUR,

On m'apprend que le *Magasin littéraire* vient de publier un long article sur moi, dans lequel vous avez l'étonnante bonté de ne pas m'écraser de votre mépris.

N'ayant aucune habitude d'être traité avec ménagement, je vous prie de vouloir bien m'envoyer ou me faire envoyer sur-le-champ — car mon impatience est extrême — deux ou trois exemplaires de cette précieuse étude.

J'aurai l'honneur de vous accuser réception de ce colis en vous exprimant avec naïveté mon sentiment.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments confraternels.

LÉON BLOY.

155, rue Blomet.

Je fis aussitôt l'envoi désiré. Léon Bloy y répondit, le 13 janvier, par quatre pages cordiales et bourruées; une écriture que lui eût enviée, sans doute, maint calligraphe médiéval; une langue magnifique et libre, la sienne. Sa lettre, on le devine, n'est pas tout miel.

Avec la naïveté promise et la véhémence prévue, elle exprime à la fois du contentement et de la déception et prodigue le reproche plus que le remerciement. Elle appelle un commentaire préalable qui m'obligera de m'exhumer moi-même; je prie qu'on veuille bien m'excuser.

* * *

Plus d'un passage de mon étude n'était pas fait pour plaire à l'irritable écrivain. Que de fois Léon Bloy n'avait-il pas traîné aux gémonies des hommes conduits la veille au Capitole! A propos de ces revirements trop coutumiers, j'avais écrit :

« Plusieurs de ces exécutions sont d'une évidente injustice, on croirait même imposées par de secrètes rancunes, et plus d'une fois le pamphlétaire a confessé que ses coups avaient porté à tort sur de vrais artistes qui méritaient mieux que « l'engueulement ». De pareils démentis à soi-même témoignent, sans doute, en faveur de la sincérité du polémiste, mais ils dénoncent une capricieuse mobilité d'impressions qui prive de toute autorité ses jugements. »

J'aurais peut-être moins d'indulgence, aujourd'hui. Grâce à Léon Bloy lui-même, aux huit volumes du fameux « journal » qu'il allait commencer, à la littérature tant amie qu'ennemie qui foisonne autour de lui, l'on entrevoit à présent quelques dessous de ses nombreux reniements : ils manquent parfois d'élégance. Accordons-lui, puisqu'il l'affirme, que telle volte-face fut déterminée par un désabusement soudain, par une tardive clairvoyance. Il reste indéniable en d'autres cas que, s'il se met à chanter pouilles, c'est au lendemain d'un grief personnel, imaginaire ou véritable, d'une querelle ou d'une rupture. Et la question se pose : n'est-ce pas le ressentiment qui dicte la conversion, la colère ou la haine qui réforme l'arrêt?

Voici, dans le cortège de ses victimes, la plus mémorable : un écrivain célèbre, dont il avait été longtemps l'admirateur et l'intime, le « pédagogue providentiel », et sur lequel, ensuite, il s'acharna, Joris-Karl Huysmans. « Ce grand artiste qui est un des amis les plus chers » — écrivait-il à Georges Khnopff, le 21 avril 1887 — « peu aimé de la grande presse parisienne à cause de la hauteur de son esprit ». Il saluait, à ce moment, l'auteur d'*A Rebours* comme un « noble artiste » et ce roman comme un chef-d'œuvre, « le plus viril effort littéraire qu'on ait accompli, depuis dix ans peut-être (1). » A l'occasion d'*En Rade*, il célébrait ainsi Huysmans : « Un romancier de l'art le plus absolu, transporté par sa vocation, dont le solitaire idéal est d'étreindre la réalité sensible comme on ne l'étreignit jamais... Ce délicat inventeur, ce quintessencier d'idées et de sensations, cet aristocrate de l'analyse, qui fleuronne d'un style désormais indépassable une psychologie tortionnaire à décourager le bourreau d'un roi. » *Un Dilemme*, *Certains* n'ébranlèrent pas son admiration. Elle persistait après les premières pages de *Là-Bas*, lues dans l'*Echo de Paris* au début de 1901. Puis, brusquement, ce fut la palinodie.

Dans la *Plume* du 1^{er} juin paraissait un article de Léon Bloy, intitulé non sans sagacité : *L'Incarnation de l'Adverbe* (2), sur l'œuvre nouvelle. Un éreintement en règle de « cette broussailleuse compilation ». Joris-Karl Huysmans est à présent « ce lamentable écrivain... ce malheureux également incapable d'inventer et de deviner... un pauvre homme qui tient à placer tous ses documents... un impuissant », dont Bloy dénonce, en outre, la bassesse de cœur. Et, revenant sur le « chef-d'œuvre » *A Rebours*, Bloy écrit : « Ah! ce n'était pas fracassant de génie, ça ne crevait pas les yeux à force d'éclat, ce haillon d'idée emprunté à la pouilleuse métaphysique de Schopenhauer... L'avenir s'étonnera de l'enfantillage

(1) Voir *La Grande Vermine* dans l'*Art moderne* du 29 mai 1887, et dans le *Pal*.

(2) Ces pages, datées de « Copenhague, 14 mai 1891 », ont reparu dans la plaquette : *Sur la Tombe de Huysmans*.

(1) *L'Art moderne*, 30 janvier 1887.
(2) MM. Léopold Levaux et Hubert Colleye ne paraissent pas avoir connu ces *Lettres à Georges Khnopff* (1^{er} mars 1887-17 janvier 1889), qui furent éditées à Bruxelles. Dans celle du 17 novembre 1888, on lit : « J'ai un enfant à élever, un petit garçon que j'adore. » A quelle époque et de quelle femme — Berthe Dumont, peut-être — Léon Bloy avait-il eu ce fils, et que devint cet enfant dont il ne sera plus question, ni, l'année suivante, dans les *Lettres à sa Fiancée*, ni après le mariage de Bloy, en 1890? Je ne crois pas que les biographes aient éclairci ce chapitre de sa vie.

inouï d'un livre à succès, où les orchidées de l'Inde — par exemple — sont estimées supérieures aux plus belles fleurs de l'Occident, par cette raison passablement hollandaise qu'il est difficile de les avoir et que cela coûte beaucoup d'argent. »

Bloy ne démordra plus. Il commence, le 23 mars 1895, la lecture d'*En Route*, « dont l'art pénible — dit-il — me harasse et dont l'ignorance documentée me lève le cœur », et note, le lendemain, dans le *Mendiant ingrat* : « Le vrai titre du livre serait *En Panné*. Huysmans ressasse des niaiseries et des saletés, sans jamais avancer d'un pas... Ennui énorme... L'indigence d'imagination de ce découvreur et le creux de sa cervelle donnent le vertige. Il n'a que des yeux et des oreilles, — dans le sens le plus charnel, bien entendu, — et encore. Quelques pages, il est vrai, relatives à ses confessions ou communions, peuvent toucher, mais c'est une force étrangère à lui, et on voit si bien la trace de certaines lectures! En somme, compilation identique aux compilations antérieures, mais infiniment plus ennuyeuse... Que penser de ceci : l'apologie du catholicisme entreprise par un écrivain dont l'instinct a toujours été d'avilir? »

A propos de la *Cathédrale*, de *Sainte Lydwine de Schiedam*, de l'*Oblat*, il déchiètrera féroce l'œuvre et l'homme. Écoutez : « Une langue dénuée de probité, la plus fabriquée des langues littéraires, la plus plaquée, frelatée, sophistiquée, biseauté et maquillée qu'on ait jamais vue... Cette haine carthaginoise de la mélodie dans le discours, qui est sa marque indélébile... Faux écrivain... On se demande où peut bien être la place de la pensée dans des livres dont l'unique objet paraît être de nous tenir au courant des lectures de leur auteur... 488 pages, sans rencontrer une idée, c'est atterrant... Anergie colossale... Son incomparable défaut de génie... Quel ennui sans nom! Il faut croire que le monde catholique avait soif de s'embêter d'une façon extraordinaire (1). » Et voici pour l'homme : « Converti au plus juste prix, sans foudroiement, sans entorse ni tour de reins, il s'est mis à la littérature de converti, celle qui rapporte... Le manque absolu de générosité d'esprit qui fait partie de la célébrité de cet écrivain... Son étonnante rage de rapetisser, d'avilir... C'est un vrai Hollandais, c'est-à-dire un mufle derrière une digue, avec des élans de garçon coiffeur très avisé... L'infortuné Huysmans peut écrire tout ce qu'il voudra, aux applaudissements de tous ceux qui sont faits pour l'admirer. Sa nature triste le condamne à détester la Force, la Grandeur, la Santé, la Beauté, la Noblesse, la Magnificence, la Béatitude... La prière est un don de Dieu, gratuit, sans doute, comme tous ses dons, mais qu'on ne peut pourtant pas supposer départi à un cœur si bas (2). » Cette bassesse, enfin, on ne l'imagine pas plus ignominieuse que chez le personnage dont il plut à Léon Bloy d'affubler, dans la *Femme pauvre*, Joris-Karl Huysmans au chevet d'agonie de Villiers de l'Isle-Adam. La scène odieuse se serait jouée en 1889; édifié par elle sur l'âme affreuse de son ami, Bloy n'en continuera pas moins de « le caresser avec un grand zèle (3) ».

On ne songe point à s'offusquer des rudes jugements littéraires assénés par le Bloy seconde manière sur un écrivain qui, lui-même, pratiqua peu l'euphémisme. Il y voit souvent plus clair et plus juste que dans ses dithyrambes d'avant la brouille. Aussi confesserai-je volontiers que j'entre, à l'endroit de Joris-Karl Huysmans, devenu *tabou* pour une foule de dévots, dans certains sentiments de Marchenoir. Mais le point est ailleurs : il s'agit, pour l'instant, non de critique, de psychologie.

L'étude même où nous venons de puiser nos dernières citations jette quelque lueur sur le grief qui dressa Léon Bloy si durement contre son ami. Il l'y accuse d'avoir commis, quinze ans plus tôt,

contre « cet homme obscur bien connu de lui, qui l'a poussé dans sa voie nouvelle, à qui, peut-être, il doit, après Dieu, sa conversion profitable »; contre le « frère » qui avait « acheté si cher sa pauvre âme », un crime dont, « chrétien de la tête aux pieds », Joris-Karl Huysmans lui demanderait pardon. Ce quasi-fratricide, c'est d'avoir « odieusement abandonné » Léon Bloy, de l'avoir « poussé cruellement dans les ténèbres, après l'avoir dépouillé », d'avoir « brisé, désolé sa vie autant qu'il était en son pouvoir de le faire ». Et, dans son journal en date du 24 avril 1912, il écrit : « Ayant connu Huysmans beaucoup mieux et beaucoup plus que personne, ayant d'ailleurs souffert par lui et pour lui, je sais et j'affirme que sa conversion fut parfaitement sincère; mais il devint catholique avec la très pauvre âme et la misérable intelligence qu'il avait, gardant comme un trésor l'épouvantable don de salir tout ce qu'il touchait, et mourut enfin sans avoir compris qu'il avait le devoir d'implorer, dans les cruelles souffrances de sa fin, le pardon et les prières d'un certain homme qu'il avait traité, quinze ans auparavant (1), avec la plus horrible injustice et presque réduit au désespoir (2) ».

Accusation bien vague, mais qu'un de ses féaux prit soin de préciser : Huysmans détermina la rupture, « en ne nommant pas Léon Bloy lors d'une enquête essentielle et influente (3) », « quand il lui était facile de rendre à son ami dans la misère ce que celui-ci lui avait si généreusement donné » (4). Il s'agit ici de la fameuse *Enquête sur l'Évolution littéraire*, entreprise par M. Jules Huret dans l'*Echo de Paris*, en 1891. Au temps d'*A Rebours*, Joris-Karl Huysmans avait hardiment fait une place à l'entrepreneur de démolitions : dans « le petit groupe des écrivains qui travaillaient sur le front de bandière du camp clérical », des Esseintes distinguait, goûtait, avec Hello et Barbey d'Aureville, « un pamphlétaire enragé, qui écrivait une langue tout à la fois exaspérée et précieuse, coquebino et farouche, Léon Bloy ». Sept ans après, le *Désespéré* ayant mis son auteur au ban de la littérature parisienne, fût-ce la mémoire qui faillit chez Huysmans, ou le courage? On n'ose répondre. Il ne nomma point Léon Bloy (5). Ce silence lâchait — l'argot moderne dit : plaquait — l'ami dont on avait humé l'encens, mais dangereux maintenant et proscrit par les puissances du Boulevard. A l'heure précise où l'aventureux Marchenoir fondait un foyer, ce silence refoulait sournoisement dans la nuit l'artiste absolu, désigné naguère à l'estime des lettrés par un livre retentissant, et d'autant plus affamé de lumière que son estomac, lui aussi, criait famine.

C'est chez les Molbech, près de Copenhague, qu'au début d'avril Bloy reçut à l'improviste ce coup. Il crut aussitôt à une lâcheté. De stupéfaction, d'indignation, de fureur, il bondit. Sa réaction fut instantanée et définitive. Il n'hésita pas — on l'a vu — à désavouer ses louanges encore fraîches, « s'accusant vainement de s'être trompé quant à deux romans d'une exceptionnelle valeur, qu'il avait été le premier à comprendre comme il fallait (6) ». A partir de ce jour, comme il avait été le héraut de Joris-Karl Huysmans, il en devint le tombeur. La fausseté de sa position nouvelle ne put lui échapper. « On ne manquera

(1) Joris-Karl Huysmans mourut le 12 mai 1907.

(2) Léon BLOY, *Le Pèlerin de l'Absolu*.

(3) René MARTINEAU, *Léon Bloy, souvenirs d'un ami*.

(4) R. MARTINEAU, *Léon Bloy et la Femme pauvre*.

(5) Combien rares, d'ailleurs, les contemporains qui trouvèrent grâce, ce jour-là, devant Huysmans : « A l'heure actuelle — déclarait-il — Flaubert, Barbey d'Aureville, Villiers de l'Isle-Adam étant morts sans postérité, il nous reste Goncourt, Zola et, dans les vers, Verlaine, Mallarmé qui demeure isolé, avec une fausse école derrière lui, une queue lamentable qui n'a d'eux aucun rapport avec lui. Et puis, des jeunes de beaucoup de talent, Descaves, Rosny, Margueritte et votre collaborateur Jean Lorrain, tenez, qui fait admirablement grouiller la pourriture parisienne bien gratinée, bien faisandée. » Il châtiait Moréas et le symbolisme, les psychologues et Bourget, vantait Hello, distinguait enfin, au *Mercur de France*, Saint-Pol Roux et Remy de Gourmont, « qui ont, évidemment, quelque chose dans le ventre » (Jules HURET, *Enquête sur l'Évolution littéraire*).

(6) René MARTINEAU, *Léon Bloy, souvenirs d'un ami*.

(1) et (2) Léon BLOY, *Les Dernières Colonnes de l'Église*.

(3) Léon BLOY, *Au Seuil de l'Apocalypse*, pp. 71 et suiv.

pas — note-t-il dans son journal, le 20 octobre 1913, à propos de l'ami de jadis — de m'accuser de contradiction ou d'inconstance, ce qui m'est tout à fait égal (1). » « Je crois honorable autant que nécessaire pour un chrétien de reconnaître ses erreurs », écrivait-il, en 1892, dans la lettre qu'on va lire. Dieu! qu'il a donc raison! Toutefois, ne serait-on pas fort aise qu'une conversion de ce genre fût entourée de circonstances moins troublantes? Comme les frères ennemis se fussent mieux défendus du soupçon, l'un, de pusillanimité, l'autre, de rancœur! A vrai dire, ce fâcheux épisode ne montre en beauté ni Joris-Karl Huysmans, ni Léon Bloy.

* * *

J'avais écrit :

« Par malheur, les moulinets du terrible bâtonniste s'abattent aussi sur l'échine de ses coreligionnaires et il brandit contre ceux-ci toutes les vives hyperboles dont sa munificence gratifiait les mécréants. Catholique intransigeant qui porte avec ostentation, en des milieux hostiles, son orthodoxie filiale, il vénère la Mère Eglise dans sa doctrine et la défend contre ses adversaires, ce qui ne l'empêche pas de morigéner vertement, ni même de vilipender, à l'occasion, certains de ses ministres et le troupeau de ses fidèles. A l'entendre, ces héritiers des saints, en France, n'aspirent plus aujourd'hui qu'à l'honnêteté, ces légataires du génie sont des imbéciles et ces « titulaires de la plus héroïque des doctrines » de simples pleutres. Les statistiques ayant révélé que la terre compte environ deux cent millions de catholiques romains, M. Bloy exige qu'il y ait toujours ce même total de saints, de génies et de héros en activité et rage de ne pas les trouver. Il serait puéril, en effet, de contester que les multitudes chrétiennes émigrent peu vers les solitudes de la Thébaïde, qu'elles se font dévorer en petit nombre par les lions de Lybie, dans les cirques, qu'elles ne s'écrasent pas sur les routes qui mènent en Palestine et qu'elles manifestent peu d'aptitude à recommencer pour leur compte la *Somme* de saint Thomas. Elles sont donc frappées de médiocrité? Peut-être. Mais à quelle époque le genre humain ne fut-il pas médiocre? Même au temps des persécutions, des déserts et des croisades, la sainteté et l'héroïsme furent apparemment des cas individuels et rarissimes; cela peut sembler paradoxal aux naïfs, cela n'en est pas moins vrai. Et nous ne sommes pas plus mal lotis que nos aïeux : il nous reste des ascètes, des martyrs et des croisés. »

Ces lignes, Léon Bloy se devait et s'empressa de les relever, non sans humeur. Lui qui s'égosilla tant d'années à dénoncer l'affreuse médiocrité des catholiques, il avança, pour sa défense, la proposition la plus surprenante et, sous sa plume, la plus contradictoire : si, cédant à la grâce, tous les pécheurs de la chrétienté quittaient le péché pour marcher fidèlement dans la voie du Maître; s'il y avait, un jour, dans l'assemblée des saints trop de saints, l'Eglise, ce jour-là, serait « à dégoûter le Seigneur Jésus ». Était-ce plus qu'une boutade? Après cette fusée, Bloy retourne à ses coutumières vitupérations. On verra tout à l'heure comment il accommode Mgr Freppel, le P. Didon, sa bête noire, — un *Savonarole de Nuremberg*, lors de ses *Allemands*; le *Révérénd Père Judas*, après son *Jésus-Christ*; — le pape Léon XIII, enfin, qu'il jugeait durement. Je transcris une page des *Dernières Colonnes de l'Eglise* :

« A l'heure où j'écris, le successeur de Pie IX est sur le point de mourir. Peut-être est-il déjà mort et devant Dieu, face à face. Que va-t-il dire au Pasteur qui lui redemandera son troupeau? Quel compte rendra cet intendant qui a enfoui le talent de son Seigneur, ce berger qui a sacrifié les brebis pour réconcilier les chiens avec les loups? Que répondra-t-il à son Maître, ce premier

de tous les Vicaires du Fils de Dieu qui ait encouragé la Canaille et restitué la parole à la servante de Caïphe, silencieuse depuis tant de siècles? Alléguera-t-il « le côté d'où vient le vent », « la queue de la poêle » ou « l'assiette au beurre », au milieu du ruissellement des Anges et parmi les cataractes de la Lumière? Enfin, ce dissipateur du *Syllabus* fera-t-il à son Juge cette déclaration prodigieuse :

« — Autant que je le pouvais, j'ai détruit la foi en frappant au cœur l'obéissance des peuples et la discipline du clergé. Je me suis tu chaque fois que les forts massacraient les faibles et j'ai donné ma bénédiction à ceux qui Vous outrageaient. Les victimes de la violence ou du mensonge, qui me nomment leur Père ont en vain crié vers moi. A cause de moi, la France est au désespoir. Enfin, le danger de mes doctrines républicaines et la parfaite abomination de mon inertie pontificale ont été un scandale comme on n'en avait jamais vu. »

Qu'on n'allègue point, pour la décharge de Léon Bloy, ces illustres exemples : le *jongleur de Dieu*, le chantre sublime du *Stabat*, fra Jacopone de Todi se déchainant avec Dante contre Boniface VIII; le poète de l'*Enfer* damnant sans miséricorde Nicolas III et Célestin V, ses contemporains; ou la grande Catherine de Sienne lamentant les souillures de la robe du Christ. Une telle explosion d'outrages est manifestement injustifiable. Colère d'amour? J'y consens. Mais une humilité plus profonde l'eût ignorée ou domptée. N'invoquez pas non plus, de grâce, les droits de l'Histoire : ils ne sont pas en cause. La juridiction de l'historien le plus pieux s'étend sur le sacerdoce, même mitré, sur le Pontife romain, vivant ou mort, comme sur le dernier des laïques. Pour s'en convaincre, et s'assurer qu'elle s'exerce en toute liberté, c'est assez d'entr'ouvrir Pastor. Mais il y a la manière, le ton, la mesure, la décence. Un fils ne prononce sur son père qu'avec tremblement; même en le condamnant, il demeure dans le respect. Un catholique, pénétré de ce qu'il doit au Vicaire de Jésus-Christ, au Pasteur suprême des âmes, aux ministres de Dieu, déplorera, réprouvera toujours l'injurieuse violence dont Bloy, jusqu'à la fin (1), se fit gloire d'user envers eux. Il a réduit au désaveu, sur ce point, ses plus fervents admirateurs. « Le clergé contemporain, — écrit M. Jacques Debout — et même certains papes, sont traités avec une absence de ménagements — pour employer un de ces euphémismes qu'il détestait — dont l'amitié pour le grand disparu ne saurait excuser l'irrévérence (2). »

* * *

Voici, enfin, la lettre promise. Je ne doute point qu'elle ne dédommage très largement le lecteur de la patience dont il voulut bien s'armer pour me suivre :

155, rue Blomet, Paris.

13 janvier 92.

MONSIEUR,

Je vous prie d'expliquer charitablement mon retard par un embarras extrême. J'ai toujours été favorablement traité en Belgique où mes livres ont trouvé beaucoup plus d'accueil qu'en France, et votre étude importante est certainement un effort des plus généreux.

Mais vous avez des restrictions si étranges et d'une portée si grave que j'ai craint, en vérité, de vous affliger en vous exprimant ma surprise.

(1) Il écrit, le 26 avril 1913, dans son journal : « Nos évêques qui sont tous des lâches, quand ils ne sont pas des Judas. » (*Au Seuil de l'Apocalypse*); et, en juillet : « Je me fous absolument de l'*index* qui ne représente pour moi qu'un guichet derrière lequel on déshonore l'Eglise. Une mention de mon livre dans le catalogue presque toujours imbécile de cette Congrégation me serait une réclame précieuse, inespérée. » (*Au Seuil de l'Apocalypse*).

(2) *Lettres de Léon Bloy à Frédéric Brou et à Jean de la Laurencie*. Préface de Jacques Debout.

(1) L. BLOY, *Au Seuil de l'Apocalypse*.

Puis, le rôle d'un écrivain qui en appelle à la critique mieux informée est si ridicule!

Voulez-vous me permettre une impertinente comparaison? Vous avez été pour moi semblable à un hôte magnifique, m'accueillant avec faste dans votre demeure. Vous m'avez comblé de vos prévenances, régalez de vos louanges les plus capiteuses. J'ai pu croire un instant que j'étais quelque chose comme Polyphème hébergé par l'Amour des Dieux.

Ce n'est pas tout. Quand l'heure est venue de me retirer, vous vous êtes armé formidablement tel qu'un paladin, à cause, disiez-vous, du grand nombre de malfaiteurs qui m'attendaient à la sortie. Et vous m'avez ainsi reconduit jusqu'à... votre seuil, exclusivement. Votre protection n'a pas été plus loin que le péristyle et je me suis débrouillé comme j'ai pu avec les malandrins.

Je crains, hélas! monsieur, de discerner en vous un dilettante à la place de l'enthousiaste que j'avais cru découvrir et tel est le sens de mon apologue.

Comment est-il possible de s'exprimer sur moi ainsi que vous le faites, jusqu'à parler de ma « prose prodigieuse », et d'admirer en même temps des individus tels que Daudet et Bourget!!! Il faudrait pourtant choisir. Si la prose de ces négociants vous intéresse, vous n'avez absolument pas le droit d'admirer la mienne. C'est un éclectisme monstrueux ou l'absence la plus inouïe de discernement littéraire (1).

Vous faites remarquer que j'ai du moins « ceci, d'avoir éperdument convoité la justice ». Ne vous étonnez donc pas que je la réclame pour moi-même et que, n'ayant jamais rien ambitionné de ce qui peut assouvir les âmes publiques, j'exige qu'il me soit accordé un autre rassasiement.

— Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. —

Mes sacrilèges attentats contre certains romanciers qui se sont éternellement foutus du Pauvre aussi bien que des Trois Personnes divines et que le juste Bourgeois a rémunérés de tous les triomphes, vous troublent à ce point que vous ne pouvez vous empêcher de flétrir du vocable de « prestidigitateur » le solitaire chrétien qui épousa toutes les douleurs pour avoir le droit de les accuser.

Vous dites encore que les démentis que je me suis donnés à moi-même quelquefois « privent de toute autorité mes jugements ». Mon Dieu, je ne tiens pas absolument à l'autorité. Une fois de plus, je ne tiens qu'à la Justice, et je crois honorable autant que nécessaire pour un chrétien de reconnaître ses erreurs.

Il me semble que j'estimerai fort, au contraire, un écrivain capable de parler ainsi : A telle époque, je me suis trompé sur tel homme ou sur telle chose et je le confesse aujourd'hui, fussent les impassibles sages m'accuser de mobilité ou de « jonglerie ».

Evidemment, vous ne prenez pas non plus votre parti de mes violences contre les titulaires actuels du nom de chrétiens.

Je n'ai jamais prétendu, comme il vous plaît de l'affirmer, que les deux cent millions de catholiques répartis sur notre planète soient tous des saints, des héros ou des génies. Ce serait un globe à dégoûter le Seigneur Jésus qui déclare n'être pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs. Je ne suis pas un janséniste, monsieur, et mes pères ennemis daignent accorder que je ne suis pas absolument un idiot. J'ai simplement dénoncé la médiocrité affreuse des catho-

(1) On lit dans le *Mendiant ingrat* (11 juillet 1892) : « Je ne puis admettre ne minute qu'on ait le droit de « m'admirer », quand on admire Louis Veillot ou Drumont. Il faut choisir. » A la mort de Veillot, Léon Bloy avait publié dans la *Nouvelle Revue*, en guise d'oraison funèbre, les *Obsèques de Caliban*. Mais, dans l'*Archiconfrérie de la Bonne Mort*, en décembre 1892, il disait de Veillot : « ce grand homme », cette « âme forte », ce « rude mâle », « qui ne fardait pas plus sa pensée que son visage ». N'est-il pas bien venu, après cela, à traiter Veillot de « justicier capricieux »?

liques, depuis Léon XIII, le pape de la conciliation politique, jusqu'à feu Freppel prostituant sa robe d'évêque dans l'écurie parlementaire et jusqu'à l'ignoble Didon que les protestants admirent.

Si vous n'avez pas senti cela, c'est que je suis un bien indigne avocat de l'honneur de Dieu.

Un vrai catholique est intransigeant par nécessité, parce que le propre de la vérité est d'abhorrer ce qui lui est contraire. Il est inconcevable qu'une telle évidence ait besoin d'être démontrée.

Un athée m'inspire beaucoup moins de dégoût qu'un admirateur de Didon, par exemple, et le riche chrétien qui se croit le propriétaire, le maître de sa richesse me paraît exactement au-dessous des voleurs et des assassins.

Voici le madrigal que j'offrais dernièrement à une dévote austère : « Quand les choses cachées seront révélées, selon la promesse, il arrivera TRÈS CERTAINEMENT que des prostituées infâmes seront couronnées de lumière, et que de très pures dévotes seront couronnées d'excréments ». Ce sera la grande surprise.

— Domine, quando te vidimus esurientem et sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere et non ministravimus tibi?

Qui potest capere, capiat.

Cela, monsieur, vous est écrit par un homme pauvre qui a souffert tout ce qui peut être souffert plutôt que de laisser la vérité sans témoignage, et que les catholiques les plus puissants auraient parfaitement laissé mourir de faim et de désespoir.

Je vous remercie néanmoins de vos excellentes intentions et vous prie d'agréer l'assurance de mon amitié.

LÉON BLOY.

P.-S. — Mon hôte et cher ami Henry de Groux me prie de vous adresser ses compliments affectueux. Il est sur le point d'organiser une exposition à Paris et le roi des Belges vient de lui envoyer son grand tableau, *Le Christ au peuple*. Je crois être sûr pour lui d'un triomphe, qui sera d'ailleurs préparé par moi avec le plus grand soin, et je me persuade que l'admiration de la France lui sera plus profitable que les affamants suffrages de sa patrie (1).

Quelques mots encore.

S'il m'a fallu — *Amicus Plato, sed magis...* — déplaire parfois dans ces pages aux fidèles de Léon Bloy, je me reprocherais vivement d'y avoir manqué de justice envers une mémoire que j'honore avec eux. En dépit des passagères défaillances qui sont le lot humain, ce grand écrivain catholique pratiqua de hautes et roides vertus. Nativement volontaire, impétueux, intransigeant, excessif, il vit son âpre nature incliner peu à peu, l'âge venant, à plus de douceur. Jusqu'à son terme terrestre, sa vie nous offre l'émouvant spectacle d'une ascension presque continue. Il se trouve, en lui, du héros. Mais il ne fut point parfait; et tels de ses gestes violents interrompent soudain la sympathie. On serait tenté de lui appliquer ce qui fut dit du pontife inexorable qui châtia par des chaînes si rigoureuses les invectives du Vieux de Todi, « *catenato com' leone* » : « Il était trop passionné sans doute pour être un bon juge des

(1) J'avais connu Henry De Groux, l'année précédente, à Bruges, où il était venu en quête d'un recueillement qu'il ne trouvait plus à Bruxelles. Mais la paix de la vieille cité ne retint guère le fantasque artiste. Il emporta à Paris, quelques mois après, le célèbre *Christ aux Outrages*, qui avait fait du tapage au dernier Salon de Bruxelles. En janvier 1892, Bloy annonça, dans la *Plume*, les *Vendanges de De Groux*. Un article de Bloy sur le *Christ aux Outrages*, refusé au *Figaro*, fut publié dans le *Saint-Graal* d'Emmanuel Signoret; on le trouve dans le *Mendiant ingrat* (26 février). En avril, le *Christ aux Outrages*, refusé au Salon du Champ-de-Mars, fut installé, avec la *Procession des Archers*, au Pavillon des Arts libéraux; le succès fut plus bruyant que fructueux. On sait qu'après une très longue brouille, les deux amis finirent, au cours de la guerre, par se rapprocher: Henry De Groux retourna, avec les siens, chez Léon Bloy et suivit pieusement son cercueil, à Bourgl-Reine, le 6 novembre 1917.

hommes. Mais cela n'a rien à voir avec ses intentions. Boniface n'est pas un sage, ni un saint. Il paraît clair que c'est une âme haute (1) ». Une âme haute, Bloy! Ne suffirait-il pas, pour en acquérir la certitude, d'évoquer l'inauguration de l'humble monument érigé par ses amis et fils spirituels, au cimetière de Bourg-la-Reine, sur sa tombe? L'abbé Léonce Petit, l'abbé Jacobisag, Pierre Termier, Jacques Maritain parlaient en sanglotant, au milieu d'une foule en larmes. Il faut les avoir entendus, nous dit un témoin, « pour comprendre quel héritage de tendresse laissa après lui l'Époux de la Femme Pauvre (2) ».

MAURICE DULLAERT.

(1) Henri COCHIN, *Jubilés d'Italie*.
 (2) Jacques DEBOUT, *loc. cit.*

POUR PRENDRE UN REPAS
 AVEC TRANQUILITÉ ET
 CONFORT À UN PRIX
 MODÉRÉ ————
 ON S'ARRÊTE AU ..

SALON
 DE
 THE

de la Chocolaterie

Meyers

151 RUE NEUVE ■ PRES DE LA GARE DU NORD
 à BRUXELLES

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

TÉLÉPHONE 17.35.79

13 RUE ROYALE
 BRUXELLES

RAMLOT TAILLEUR-CHEMISIER
 Civil, Militaire et Colonial

Spécialiste du

VÊTEMENT ECCLESIASTIQUE

du SOUS-VÊTEMENT et de l'IMPERMÉABLE

CHEMISERIE — BONNETERIE

CHAPEAUX — CHAUSSURES

27bis, boulevard Raspail, PARIS (VII^e)

Ma « DOUILLETTE-RAGLAN » (marque déposée)

Ma « PÈLERINE-CAPUCHON », Loden Laine

RAMLOT
 son
LODEN
 imperméable

Nota. — Envoi franco d'échantillons et du Catalogue général, comprenant toutes ses spécialités étudiées pour MM. les Ecclésiastiques

Fabrique de Statues Religieuses

Chemins de Croix — Crèches toutes tailles — Corps de Christ, etc.

Edition — Sculpture

Décoration — Reproductions — Agrandissements — Réductions

MOULAGES D'ART

Création de Modèles pour Propagande et Publicité

Articles Religieux

Objets de Piété pour couvents Spécialités pour Missions

M. H. Froustey

14, Avenue de l'Armée (Cinquantenaire) BRUXELLES
 Tél. 33.30.43 Reg. C. Brux. 51.752 — Exportation vers tous pays

JACQUES DRIESSEN

Anciens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860.

Groupages
 rapides et
 réguliers

Verviers-Anvers : Anvers-Verviers

Verviers-Bruxelles : Bruxelles-Verviers

Verviers-Gand : Gand-Verviers

VERVIERS

49 à 53, rue Tranchée
 Téléph. 141 et 2119

ANVERS

16, rue des Récollets
 Téléph. 202.23

Un papier peint frais c'est
 de la joie dans la maison!

LES COLLECTIONS

U. P. L.

vous offrent des Papiers
 Peints toujours nouveaux,
 d'une fraîcheur durable et
 du meilleur goût. — — —

Ainsi que des Papiers
 " SANOLIN " lavables

Demandez à votre Tapissier

LES COLLECTIONS

U. P. L.

FABRICATION BELGE

PAPIERS - CARTONS**G. & R. DELCORDE**

44, AVENUE SLEECKX, 44
BRUXELLES-SCHAERBEEK

----- Fournitures générales pour la reliure.
Papiers et Cartons pour Cours de Travaux Manuels.
Cartons en feuilles pour le collage des photos.
Collections échantillons sur demande. -----

Banque de Placements Hypothécaires s. a.

LIÈGE, boul. de la Sauvenière, 93 Siège social : ANVERS BRUXELLES
rue d'Arenberg, 19 Avenue du Midi, 9

OBLIGATIONS FONCIÈRES 5 % NET**BONS DE CAISSE 4 % NET**

garantis exclusivement par des

PRÊTS HYPOTHÉCAIRESen 1^{er} rang sur immeubles ou pour construire aux meilleures conditions

Agents et correspondants dans les principales localités de Belgique

1035

Fabrique de Cigares, Cigarillos et Tabacs**J. & J. VAN DEN AUDENAERDE**

Maison fondée en 1880



Fabrique et Bureaux :

RUE MERTENS, 44

téléphone 502.17

BORGERHOUT

Dépôt :

MARCHÉ ST-JACQUES, 94

Téléphone 816.64

ANVERS

Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1188

CAPITAL : frs. 40.000.000

RÉSERVES : frs. 65.748.575,18

FONDS SOCIAL : frs 105.748.575,18

Siège Social : ANVERS

35, rue des Tanneurs - 24 place de Moir

Tél. N° 302.50-209.91

Siège de Bruxelles

44, Boulevard du Rogent, 44

Tél. Nos 12 44 97 - 12 84 64

SUCOURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR

Obligations Foncières : Intérêt 5.50 %

Caisse d'Épargne Intérêts 3.60 % ; 5 % et 5.50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE COFFRES-FORTS

672

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;
Square Saintelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;
Rue du Bailly, 79, Ixelles